

**Bureau fédéral du Plan**

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

<http://www.plan.be>

**BUDGET ECONOMIQUE**

**Institut des Comptes Nationaux**

## **Prévisions économiques 2010-2011**

Septembre 2009

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

**Dépôt légal** - D/2009/7433/22

**Editeur responsable** - Henri Bogaert



## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Avant-Propos .....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>Résumé.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>1. L'environnement international .....</b>                                      | <b>8</b>  |
| 1.1. Evolution de l'économie mondiale  | 8         |
| 1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux                 | 11        |
| 1.3. Evolution sur les marchés financiers  | 12        |
| 1.4. Incertitudes  | 14        |
| <b>2. Les composantes du PIB belge .....</b>                                       | <b>16</b> |
| 2.1. Dépenses de consommation finale des particuliers                              | 16        |
| 2.2. Investissements des entreprises   | 18        |
| 2.3. Investissements en logements  | 20        |
| 2.4. Dépenses publiques  | 21        |
| 2.5. Variations de stocks  | 21        |
| 2.6. Exportations et importations  | 21        |
| <b>3. Evolution des prix et salaires .....</b>                                     | <b>24</b> |
| 3.1. Evolution des prix intérieurs   | 24        |
| 3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales | 27        |
| 3.3. Evolution salariale dans le secteur marchand                                  | 27        |
| <b>4. Marché du travail .....</b>  | <b>32</b> |
| <b>Annexe.....</b>   | <b>38</b> |

## Liste des tableaux

|           |   |    |
|-----------|---|----|
| Tableau 1 | Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand                   | 28 |
| Tableau 2 | Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages | 30 |

## Liste des graphiques

|              |  |    |
|--------------|--|----|
| Graphique 1  | Evolution trimestrielle du PIB belge en volume                                   | 3  |
| Graphique 2  | Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur                                    | 4  |
| Graphique 3  | Evolution de quelques indicateurs conjoncturels                                  | 9  |
| Graphique 4  | Evolution trimestrielle du PIB en volume   | 10 |
| Graphique 5  | Evolution trimestrielle du PIB en volume   | 11 |
| Graphique 6  | Evolution des taux d'intérêt : zone euro et Etats-Unis                           | 13 |
| Graphique 7  | Dépenses de consommation des particuliers en volume                              | 16 |
| Graphique 8  | Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne                         | 17 |
| Graphique 9  | Investissements des entreprises en volume  | 18 |
| Graphique 10 | Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand                    | 19 |
| Graphique 11 | Investissements en logements en volume   | 20 |
| Graphique 12 | Exportations de biens et services en volume                                      | 22 |
| Graphique 13 | Evolution trimestrielle de l'inflation   | 24 |
| Graphique 14 | Décomposition de l'indice des prix à la consommation                             | 26 |
| Graphique 15 | Evolution de la part salariale   | 31 |
| Graphique 16 | Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité                | 32 |
| Graphique 17 | Evolution de l'emploi et du taux d'emploi  | 35 |
| Graphique 18 | Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active | 36 |

## Avant-Propos

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux (ICN) a communiqué au ministre pour l'Entreprise et la Simplification les chiffres du budget économique. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 1 des Comptes nationaux 2008 (" Première estimation des comptes annuels ") et des agrégats trimestriels publiés jusqu'au premier trimestre 2009.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur les prévisions de printemps de la Commission européenne adaptées sur base des prévisions de l'OCDE (24 juin et 3 septembre 2009) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers au 27 août. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 9 septembre 2009.

H. Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

L. Verjus

Président du Conseil d'Administration de  
l'Institut des Comptes Nationaux

## BUDGET ECONOMIQUE

### Chiffres clés pour l'économie belge

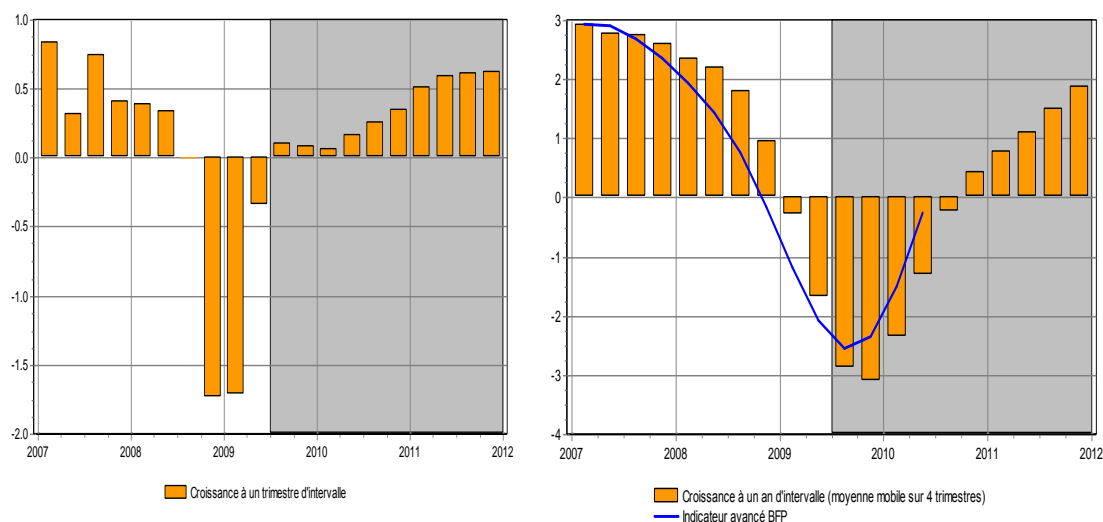
*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

|   | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Dépenses de consommation finale des particuliers                      | 0,9   | -0,9  | 0,6   | 1,9   |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics                  | 2,3   | 1,9   | 1,4   | 1,7   |
| Formation brute de capital fixe                                       | 5,5   | -3,9  | -1,5  | 3,1   |
| Dépenses nationales totales   | 2,0   | -1,8  | 0,3   | 2,1   |
| Exportations de biens et services                                     | 2,2   | -15,1 | 1,5   | 4,1   |
| Importations de biens et services                                     | 3,3   | -13,7 | 1,4   | 4,4   |
| Exportations nettes (contribution à la croissance)                    | -0,9  | -1,2  | 0,1   | -0,3  |
| Produit intérieur brut  | 1,1   | -3,1  | 0,4   | 1,9   |
| Indice national des prix à la consommation                            | 4,5   | 0,0   | 1,5   | 1,6   |
| Indice santé  | 4,2   | 0,6   | 1,2   | 1,6   |
| Revenu disponible réel des particuliers                               | 0,3   | 1,5   | 0,4   | 2,1   |
| Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)           | 13,2  | 15,1  | 14,8  | 14,9  |
| Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)            | 71,2  | -34,6 | -58,9 | 17,6  |
| Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)         | 7,0   | 8,2   | 9,4   | 9,6   |
| Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)   | -2,3  | -2,5  | -2,7  | -2,9  |
| Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) | 147,1 | 137,7 | 142,3 | 142,6 |
| Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)                    | 4,6   | 1,3   | 1,5   | 2,7   |
| Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)                         | 4,4   | 4,0   | 4,1   | 4,5   |

## Résumé

Suite à l'aggravation de la crise financière en septembre 2008, les pays industrialisés sont tombés dans une grave récession. L'activité économique aux Etats-Unis, au Japon et dans la zone euro s'est nettement contractée au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. Au deuxième trimestre, le repli du PIB a été beaucoup plus limité dans la plupart des pays de la zone euro. Les deux plus grands Etats membres, la France et l'Allemagne ont même enregistré une légère reprise par rapport au premier trimestre grâce notamment aux effets des plans de relance. Plusieurs indicateurs de confiance se redressent depuis quelques mois, mais leur niveau actuel témoigne d'une croissance économique particulièrement faible.

**Graphique 1 Evolution trimestrielle du PIB belge en volume**  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



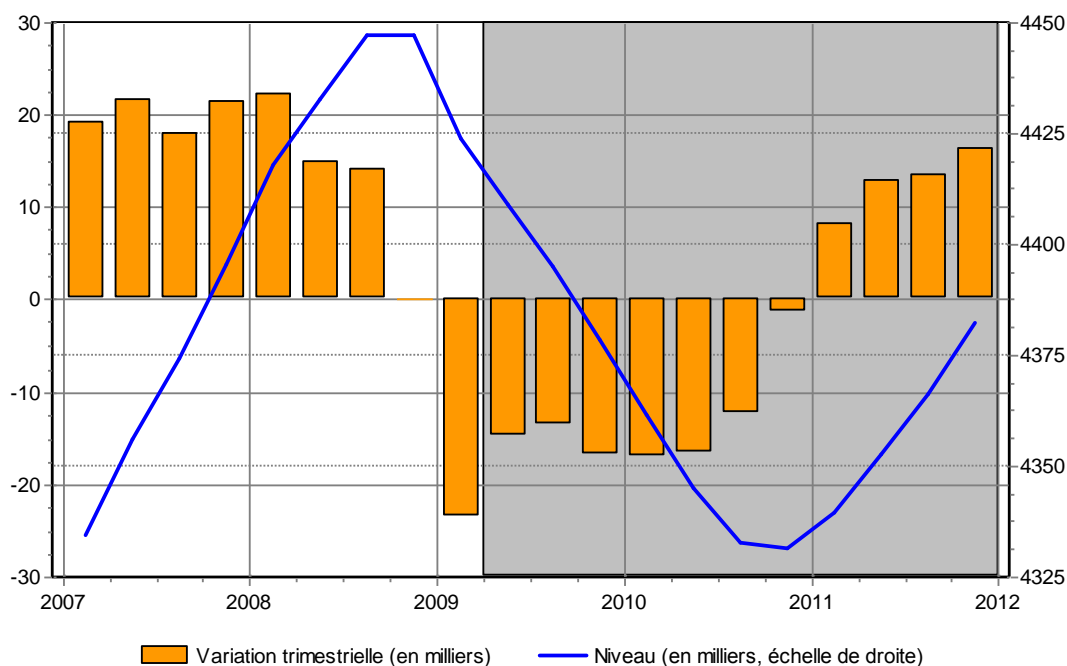
Source : ICN, BFP

L'activité économique dans l'ensemble de la zone euro devrait renouer avec une croissance trimestrielle légèrement positive à partir du second semestre 2009 et cette croissance se maintiendrait en 2010. Par conséquent, la croissance annuelle du PIB en 2010 devrait s'établir à 0,8 % contre -3,9 % en 2009. En 2011, la croissance annuelle dans la zone euro devrait accélérer et passer à 1,8 %. La vigueur de la reprise constitue la principale incertitude de ces prévisions. Les politiques monétaires et budgétaires ont permis de stabiliser l'activité économique internationale plus vite que prévu, mais il reste difficile à évaluer dans quelle mesure la reprise économique se maintiendra une fois que les effets des mesures de soutien de l'activité se seront estompés.

Plusieurs éléments sous-tendent ce scénario d'une faible reprise à court terme. Premièrement, le système financier demeure fragile et cette fragilité se reflète entre autres dans les conditions d'accès au crédit des ménages et des entreprises. Deuxièmement, les effets négatifs retardés de

la crise sur l'emploi et la sous-utilisation des capacités de production pèsent sur la consommation privée et les investissements des entreprises. De plus, dans plusieurs économies occidentales, le secteur privé se trouve dans une phase de désendettement, après une période de forte expansion basée sur le crédit. Enfin, la crise et les programmes de relance massifs, mais nécessaires, ont fortement accru les déficits des finances publiques, ce qui limite les marges disponibles pour des mesures de soutien complémentaires.

**Graphique 2 Evolution trimestrielle de l'emploi intérieur**  
Données corrigées des variations saisonnières



Source : ICN, BFP

Les hypothèses relatives aux taux de change et cours pétroliers sont basées sur les cotations de la fin août du marché à terme. L'euro s'apprécierait graduellement et passerait de 1,38 dollar en 2009 à 1,43 dollar en 2011. Le cours du baril de pétrole brut augmenterait de 61 dollars en moyenne en 2009 à 80 dollars en 2011. Cette hausse alimentera l'inflation européenne dans une certaine mesure, mais le degré de surcapacité est tel qu'il influencera l'inflation sous-jacente à la baisse un certain temps encore, même en cas de reprise de l'activité économique.

En Belgique aussi, l'activité économique s'est fortement contractée au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 (de -1,7 % dans les deux cas). Au deuxième trimestre, le repli du PIB s'est limité à -0,3 %. Au second semestre 2009, la croissance économique serait légèrement positive grâce aux exportations. Dans le courant de l'année 2010, la croissance économique serait également soutenue par la demande intérieure, et plus particulièrement, par la consommation privée et les investissements des entreprises et des pouvoirs publics. La croissance trimestrielle devrait s'accélérer dans le courant de l'année 2011 pour atteindre 0,6 %. Ces évolutions se tra-



duiraient par une croissance annuelle du PIB de 0,4 % en 2010 et de 1,9 % en 2011 après une décroissance de 3,1 % cette année.

A l'instar des débouchés extérieurs, les exportations belges se sont effondrées au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. Toutefois, elles repartiraient légèrement à la hausse au second semestre. Sur base annuelle, on enregistrerait une contraction historique de plus de 15 % des exportations en 2009. Sous l'impulsion de la reprise économique internationale, les exportations progresseraient de 1,5 % en 2010 et de 4,1 % en 2011, soit à un rythme qui reste inférieur à la croissance des débouchés extérieurs.

Compte tenu de l'effondrement de la demande intérieure et des exportations, le volume des importations diminuerait cette année de près de 14 %. En 2010 et 2011, la demande d'importations repartirait à la hausse, dans le sillage de l'activité économique. Le déficit de la balance courante continue de se creuser en 2010 et 2011.

En 2009, l'indexation des salaires dépasse largement l'inflation puisqu'elle rattrape encore partiellement l'inflation élevée enregistrée l'année dernière. Dès lors, le revenu disponible réel, soutenu par les réductions d'impôts régionales et fédérales, progresse de 1,5 % en dépit d'un recul de l'emploi et d'une baisse des autres composantes du revenu. En 2010, le revenu disponible réel progresserait à peine suite à une nouvelle détérioration du marché du travail et à l'accélération de l'inflation. Par contre, il augmenterait de 2,1 % en 2011 sous l'effet d'une croissance de l'emploi, d'une hausse des salaires réels avant indexation et d'une progression des revenus de la propriété.

Vu la crise bancaire, la morosité du climat économique et les effets de richesse négatifs, les ménages ont réduit leurs dépenses au cours de ces derniers trimestres. La consommation privée se stabiliserait au second semestre 2009, mais la baisse en volume s'établirait à 0,9 % en moyenne annuelle. Les ménages dépensent donc un pourcentage nettement inférieur de leur revenu disponible, ce qui fait passer le taux d'épargne des particuliers de 13,2 % en 2008 à 15,1 % en 2009. En 2010 et 2011, la consommation privée progresserait respectivement de 0,6 % et de 1,9 %, soit une évolution proche de celle du revenu disponible réel. Par conséquent, le taux d'épargne se stabiliserait, sans revenir toutefois à son niveau d'avant la crise financière ; la persistance d'un niveau élevé du chômage continuerait en effet à peser sur la confiance des consommateurs.

La progression limitée du revenu disponible des ménages et l'évolution défavorable de l'emploi pèseraient sur les investissements en logements jusqu'au quatrième trimestre 2010, malgré le soutien apporté par la baisse temporaire de la TVA sur la construction résidentielle. Au final, les investissements en logements enregistreraient une croissance annuelle négative de 3,2 % en 2009 et de 4,6 % en 2010. En 2011, ils repartiraient à la hausse mais leur rythme de croissance annuelle devrait être nul compte tenu d'une situation de départ défavorable au début 2011.

Les investissements des entreprises baissent depuis la mi-2008. En effet, les besoins des entreprises en investissements d'expansion sont actuellement limités en raison de la forte contraction

de l'activité économique, et de la nette baisse du taux d'utilisation des capacités de production industrielle. La baisse de la rentabilité et le resserrement des conditions d'octroi du crédit plombent aussi le climat d'investissement. Toujours en recul en 2009, les investissements ne devraient repartir à la hausse qu'à la mi-2010 compte tenu de l'amélioration des débouchés. La croissance annuelle des investissements resterait néanmoins négative en 2010 (-1,2 % après une baisse de 4,9 % en 2009) mais redeviendrait positive en 2011 (2,9 %).

La consommation publique et les investissements publics compensent quelque peu, cette année, la baisse des dépenses des ménages et des entreprises. La croissance en volume des investissements publics devrait s'accélérer jusqu'à 6,3 % en 2010 et 13,5 % en 2011 et ainsi soutenir la croissance économique. Cette dynamique doit beaucoup aux investissements des pouvoirs locaux qui s'accroissent en vue des élections communales de 2012.

La croissance négative (-0,8 %) de l'emploi intérieur en 2009 est beaucoup moins marquée que celle de l'activité économique. En cas de repli conjoncturel, de nombreux employeurs optent, dans un premier temps, pour une baisse du nombre des heures prestées, entre autres via le système de chômage temporaire, pour éviter les licenciements. La baisse tendancielle de la durée moyenne de travail se trouve donc renforcée par le contexte conjoncturel. Lorsque le repli perdure, les entreprises procèdent à des réductions d'emploi qui peuvent aller jusqu'au licenciement d'une partie de leur personnel. C'est un des facteurs qui expliquent pourquoi l'emploi intérieur n'a diminué qu'à partir du premier trimestre 2009. Compte tenu de la faible reprise économique et de la progression limitée de la durée moyenne de travail à partir de la fin 2009, l'emploi n'augmenterait à nouveau qu'à partir du début 2011. Alors que les créations nettes d'emploi totalisaient encore 71 200 unités l'an dernier, les pertes d'emploi avoisineraient les 34 600 unités cette année. En 2010, les destructions d'emploi atteindraient 58 900 unités en moyenne. En 2011, la tendance s'inverse et on enregistre à nouveau des créations d'emploi, quelque 17 600 en moyenne.

Le taux d'emploi baisserait de 63,6 % en 2008 à 61,5 % en 2010 et 2011. Compte tenu de l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) devrait augmenter cette année de 53 900 unités, de 98 400 unités l'an prochain et de 23 300 unités en 2011. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait ainsi de 7 % en 2008 à 9,6 % en 2011.

Le cours du baril de pétrole brut a baissé spectaculairement entre juillet et décembre 2008, passant de plus de 140 dollars à un peu moins de 40 dollars. Depuis, le cours du baril a augmenté régulièrement jusqu'à plus de 70 dollars en août. Toutefois, calculée à un an d'intervalle, la croissance des prix pétroliers ne deviendrait positive qu'au quatrième trimestre 2009. Les prix du gaz et de l'électricité suivent cette évolution avec un certain retard. Par conséquent, l'inflation, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation (INPC), est devenue négative en mai et devrait le rester jusqu'en octobre 2009 ; la baisse de l'indice à un an d'intervalle actuellement observée est en fait attribuable à l'évolution des prix d'un nombre li-

mité de produits et serait donc temporaire. L'inflation sous-jacente devrait continuer à se tasser sous l'effet du ralentissement conjoncturel et de la répercussion progressive de la baisse des prix énergétiques dans les prix des autres biens et services, mais elle resterait légèrement supérieure à 1 %. Au total, l'inflation serait nulle en moyenne en 2009 et atteindrait 1,5 % en 2010 et 1,6 % en 2011 suite à la hausse des prix pétroliers. Quant à l'indice santé, il n'est pas influencé par les prix de l'essence et du diesel et devrait dès lors connaître une évolution moins contrastée que l'INPC. Il progresserait de 0,6 %, 1,2 % et 1,6 % en 2009, 2010 et 2011 respectivement. L'indice pivot actuel (112,72) serait dépassé en décembre 2010 et le prochain indice pivot (114,97) ne serait pas dépassé en 2011.

## 1. L'environnement international

### 1.1. Evolution de l'économie mondiale<sup>1</sup>

La croissance de l'économie mondiale avait déjà nettement fléchi au cours des trois premiers trimestres 2008 en raison du ralentissement de l'économie américaine, de la forte hausse des prix pétroliers et des prix des autres matières premières, des conditions de financement moins favorables (au sortir de la première phase de la crise financière) et du resserrement de la politique monétaire en Asie. Suite à la faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers en septembre 2008, la crise financière s'est nettement aggravée et les économies occidentales sont tombées dans une profonde récession. Les cours des actifs financiers risqués se sont effondrés, les primes de risque se sont envolées jusqu'à des niveaux jamais observés et la crainte d'un effondrement du système bancaire mondial était bien réelle. La hausse des coûts financiers, les effets de richesse négatifs et la perte générale de confiance des entreprises et des ménages se sont traduits par une baisse sensible de l'activité économique au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. On a enregistré, sur base trimestrielle, un recul d'output sans précédent depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale.

Les interventions des banques centrales (baisse des taux directeurs jusqu'à des niveaux planchers et injections massives de liquidités) et des gouvernements (recapitalisation des institutions financières et apports de garanties, plans de relance) ont enrayé la panique. Au deuxième trimestre, la situation sur les marchés financiers s'est quelque peu normalisée et la contraction de l'activité économique a été moins sévère que prévu dans la plupart des économies occidentales. On a même parfois enregistré une légère croissance positive.

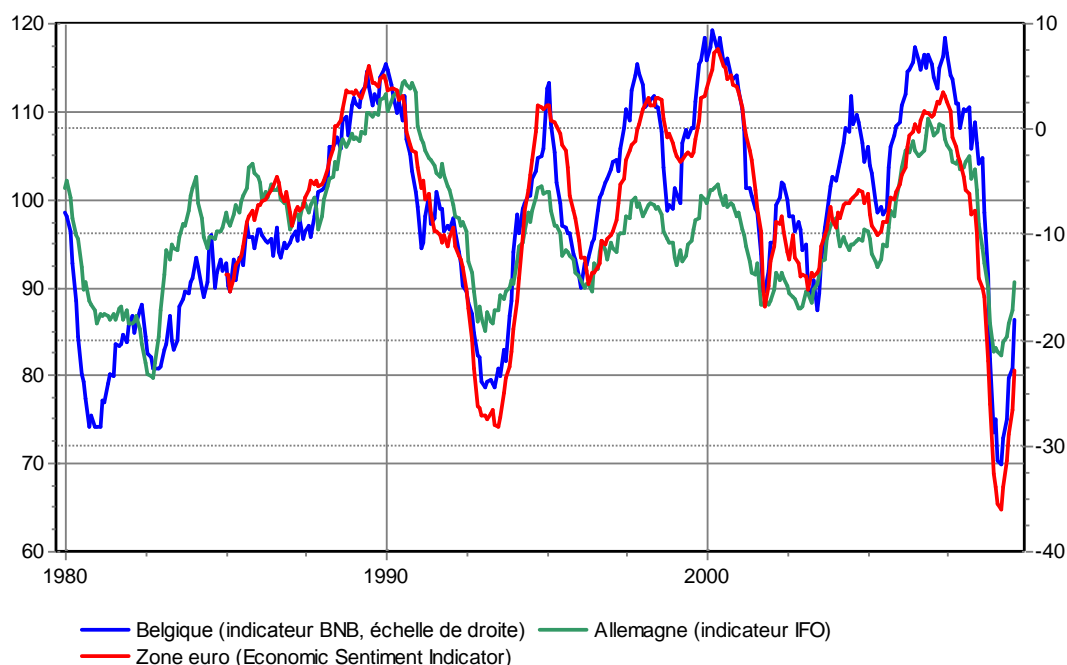
Sous l'impulsion des mesures de relance, et une reprise du commerce international, notamment en Chine et au sein d'autres pays émergents, la croissance économique dans les pays occidentaux serait légèrement positive au second semestre 2009 et s'accélérait progressivement dans le courant de l'année 2010. Autrement dit, on n'enregistrerait pas de reprise classique et rapide. Plusieurs éléments sous-tendent ce scénario. Premièrement, le système financier demeure fragile et cette fragilité se reflète entre autres dans les conditions d'accès au crédit des ménages et des entreprises. Deuxièmement, les effets négatifs retardés de la crise sur l'emploi et la sous-utilisation des capacités de production pèsent sur la consommation privée et les investissements des entreprises. De plus, dans plusieurs économies occidentales, le secteur privé se trouve dans une phase de désendettement, après une période de forte expansion basée sur le crédit. Dans le

---

<sup>1</sup> Les chiffres de croissance du PIB pour 2009 et 2010 mentionnés dans ce chapitre se fondent sur les prévisions trimestrielles de l'OCDE (Economic Outlook n° 85, juin 2009). Les chiffres de croissance trimestrielle pour 2009 ont été adaptés sur la base des prévisions intérimaires de 2009 de l'OCDE (Interim economic assessment, septembre 2009). Ces adaptations influencent non seulement les chiffres annuels pour 2009 mais également ceux pour 2010 via une modification de l'acquis de croissance.

courant de l'année 2011, les facteurs qui freinent la croissance devraient progressivement disparaître et la croissance économique devrait dépasser le niveau de la croissance tendancielle.

**Graphique 3 Evolution de quelques indicateurs conjoncturels**



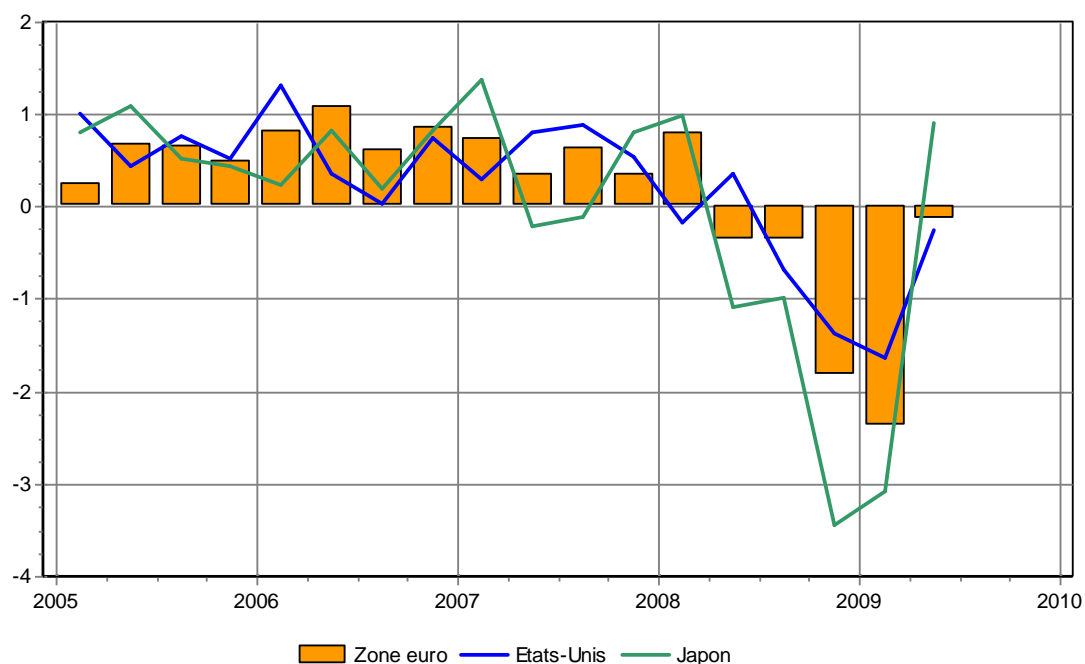
Source : BNB, IFO, Commission européenne

Aux *Etats-Unis*, l'activité économique au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 s'est contractée de respectivement 1,4 % et 1,6 %. Cette croissance négative est due à une baisse des investissements, au déstockage et à la faiblesse de la consommation privée alors que les exportations nettes ont apporté une contribution positive. Au deuxième trimestre de cette année, la baisse du PIB s'est avérée plus limitée que prévu (-0,3 %) sous l'impulsion à la fois de la hausse de la consommation publique et des investissements publics et de la croissance moins négative des investissements privés. Conjugué aux mesures de relance des autorités américaines, cela devrait permettre une sortie de récession au second semestre. En 2010, la reprise s'intensifierait très progressivement pour n'atteindre un niveau soutenu que dans le courant 2011. Cette année, la croissance économique devrait s'établir à -2,8 % pour passer à 1,2 % en 2010 et à 2,2 % en 2011.

Le PIB de la *zone euro* s'est fortement détérioré au quatrième trimestre 2008 (-1,8 %) et au premier trimestre 2009 (-2,5 %). La contraction a été beaucoup moins sensible au deuxième trimestre (-0,1 %). Dans la zone euro, les écarts entre les pays ont été particulièrement marqués. Alors que l'activité économique se contractait encore fortement en Espagne (-1,1 %) et aux Pays-Bas (-0,9 %), la France et l'Allemagne enregistraient déjà une croissance positive (de 0,3 % dans les deux cas). Au deuxième trimestre, la croissance a été principalement soutenue par les exportations nettes, alors que la croissance des investissements et la contribution de la formation de

stocks restaient négatives. On table sur des chiffres de croissance trimestrielle légèrement positifs au second semestre de cette année et en 2010. Tout comme aux Etats-Unis, la croissance dans la zone euro ne s'intensifierait vraiment que dans le courant de l'année 2011. Sur base annuelle, la croissance économique s'établirait à -3,9 % cette année, à 0,8 % en 2010 et à 1,8 % en 2011.

**Graphique 4 Evolution trimestrielle du PIB en volume**  
*Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : Sources nationales, Eurostat

L'économie japonaise a enregistré une forte croissance négative au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 (respectivement de -3,5 % et -3,1 %) en raison principalement de l'effondrement des exportations, plombées par le repli conjoncturel international et l'appréciation du yen. De plus, les investissements des entreprises, qui se concentrent surtout dans les secteurs axés sur les exportations, ont sensiblement diminué. La consommation privée s'est ralentie à la suite de la progression du chômage et d'une croissance salariale réelle négative. Au deuxième trimestre 2009, l'économie japonaise renouerait avec une croissance positive (0,9 %) grâce aux exportations (principalement à destination de la Chine), aux dépenses publiques et à la consommation privée, laquelle est temporairement soutenue par les plans de relance. Ainsi, après avoir enregistré une croissance négative de -5,6 % en 2009, le PIB progresserait de 0,7 % en 2010 et de 1,4 % en 2011.

Au quatrième trimestre 2008, l'économie chinoise était pratiquement à l'arrêt, subissant de plein fouet les effets de la crise financière et le repli des économies occidentales. Cette année, la crois-

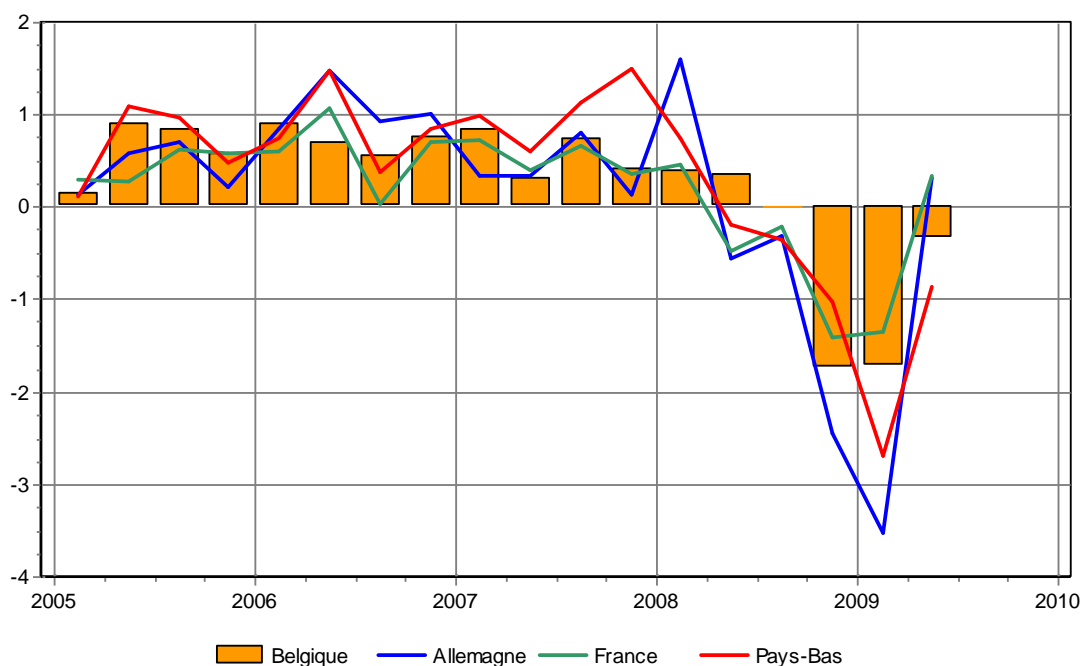
sance chinoise est stimulée par le plan de relance des autorités et l'assouplissement monétaire. Elle devrait donc s'accélérer rapidement. La croissance du PIB devrait s'établir à plus de 8 % contre 9,1 % l'an dernier. Ce niveau de croissance est certes moindre que la croissance moyenne (10,8 %) enregistrée sur la période 2003-2007, mais il montre que l'économie chinoise est relativement épargnée par la crise financière.

## 1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

En Belgique, la croissance économique (à un trimestre d'intervalle) s'est établie à -0,3 % au deuxième trimestre 2009, contre +0,2 % en moyenne pour l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Néanmoins, le PIB belge à un an d'intervalle a enregistré un recul moindre (-3,7 %, contre -4,5 % en moyenne chez nos trois principaux partenaires commerciaux et -4,7 % pour la zone euro dans son ensemble).

**Graphique 5 Evolution trimestrielle du PIB en volume**

*Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : Sources nationales, ICN

Après deux trimestres de croissance négative très marquée (-2,4 % et -3,5 %), l'activité économique en *Allemagne* s'est redressée (+0,3 %) au deuxième trimestre 2009. La forte chute au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 est principalement attribuable à l'effondrement des exportations et des investissements. La croissance des exportations s'est encore légèrement tassée au deuxième trimestre, mais vu que la croissance des importations a fléchi plus nettement, les exportations nettes ont contribué positivement à la croissance. Les inves-

tissements se sont stabilisés et la consommation des ménages, comme au premier trimestre, a sensiblement augmenté. Cette évolution s'explique par l'introduction de la prime à la casse et une désinflation persistante. Sur base annuelle, la croissance devrait s'établir à -4,8 % en Allemagne. L'année prochaine, on enregistrerait une croissance positive de 1,3 % qui passerait à 1,4 % en 2011.

Dans le contexte de la crise actuelle, la *France* est l'un des Etats membres où le repli de l'activité économique est le moins marqué, et ce grâce à la consommation privée qui n'a pas enregistré de croissance trimestrielle négative. De même, la croissance des investissements a moins fléchi dans l'Hexagone que la moyenne de la zone euro. Au deuxième trimestre 2009, l'activité économique a légèrement crû sous l'effet d'une accélération de la consommation publique et privée. Ce rythme de croissance se maintiendrait au second semestre 2009. Par conséquent, la croissance du PIB s'établirait à -2,1 % sur base annuelle. La croissance économique s'accélélerait à 1,2 % en 2010 pour atteindre 2 % en 2011.

Contrairement à la France et à l'Allemagne, la croissance du PIB aux *Pays-Bas* est restée largement négative (-0,9 %) au deuxième trimestre. La consommation privée et les investissements ont de nouveau reculé tout comme au premier trimestre. Au second semestre 2009, le rythme de croissance de l'activité économique se stabiliserait et s'établirait à -4,4 % sur base annuelle. Pour 2010 et 2011, on table sur une croissance économique de respectivement 0,2 % et 1,5 %.

### 1.3. Evolution sur les marchés financiers<sup>2</sup>

#### 1.3.1. Taux d'intérêt

Depuis la fin 2008, le taux directeur de la *banque centrale américaine* se situe entre 0 et 0,25 %. En outre, la Réserve fédérale a fourni des liquidités en masse aux banques et a acheté des titres privés et publics afin de maintenir les taux aussi bas que possible. Les marchés financiers n'attendent les premières hausses des taux directeurs que dans le courant de l'année 2010. Sur base annuelle, le taux interbancaire à trois mois s'établirait cette année à 0,8 % en moyenne. Il devrait être relevé à 1,3 % en 2010 et à 2,8 % à 2011.

Alors que la banque centrale américaine avait déjà abaissé son taux directeur au niveau plancher, la *banque centrale européenne* disposait encore, au début 2009, d'une certaine marge pour des adaptations à la baisse. Depuis lors, le taux directeur a été abaissé de 2,5 % à 1 %. Par ailleurs, la BCE a moins recours aux mesures non conventionnelles de politique monétaire. A l'instar de la Réserve fédérale, elle fournit des liquidités aux banques mais les achats d'actifs financiers restent relativement limités. Les marchés financiers tablent sur une première hausse des taux en 2010. Par conséquent, le taux interbancaire dans la zone euro devrait passer de 1,3 % en moyenne cette année (contre 4,6 % en 2008) à 1,5 % en 2010 et à 2,7 % en 2011. Tant aux Etats-Unis que dans la zone euro, l'écart entre le taux interbancaire et le taux directeur était ex-

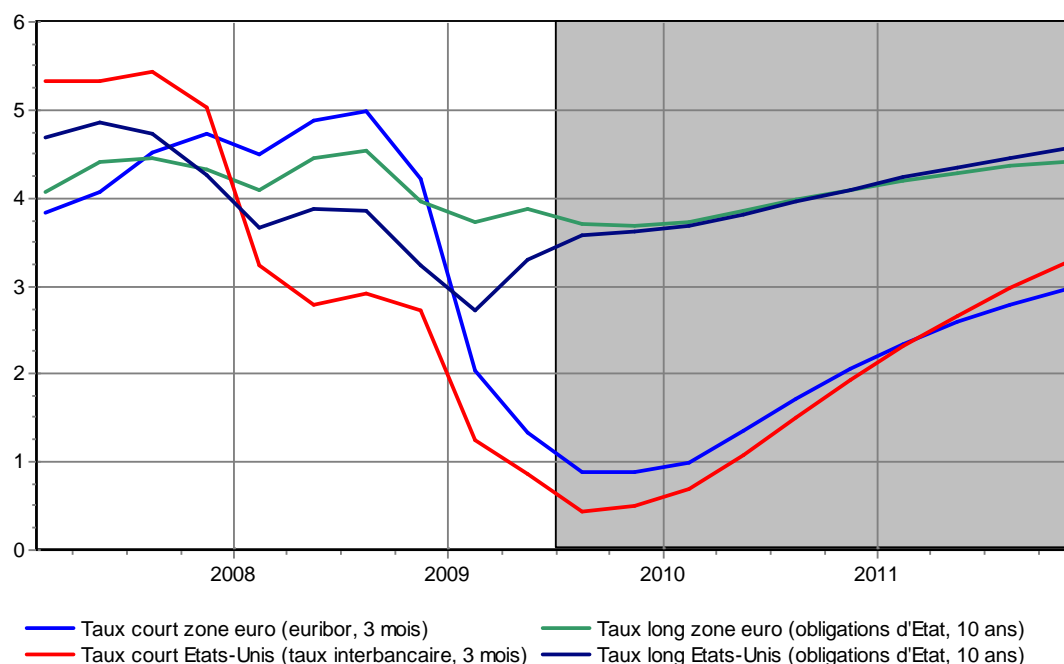
---

<sup>2</sup> Ces hypothèses techniques sont fondées sur les cotations sur les marchés à terme au 27 août 2009.



ceptionnellement élevé au plus fort de la crise financière. Actuellement, cet écart est pratiquement résorbé.

**Graphique 6** Evolution des taux d'intérêt : zone euro et Etats-Unis  
Moyennes trimestrielles en pourcent



Source : Datastream, BFP

Au moment de l'éclatement de la crise financière, le dollar a fait office de valeur refuge. Les investisseurs se sont massivement tournés vers les obligations américaines, ce qui a entraîné une baisse sensible des taux américains à long terme à la fin 2008 (de 3,8 % au début septembre à près de 2 % à la fin décembre). Les taux américains à long terme progressent de manière constante depuis le début de cette année puisque l'aversion au risque a diminué et les perspectives se sont améliorées. Les taux européens à long terme ont connu une évolution similaire mais moins marquée puisque, en temps de crise économique, l'euro fonctionne moins comme valeur refuge. Au sein même de la zone euro, le différentiel de taux entre les obligations d'Etat de différents Etats et de l'Allemagne était très élevé au plus fort de la crise. En effet, les investisseurs se sont tournés vers les obligations considérées comme étant les plus sûres et les plus liquides. Au début 2009, le différentiel entre la Belgique et l'Allemagne dépassait 120 points de base. Depuis, l'écart s'est progressivement réduit jusqu'à 45 points de base.

### 1.3.2. Taux de change

Entre juillet et novembre 2008, l'euro s'est fortement déprécié vis-à-vis du dollar américain lorsqu'il s'est avéré que la récession économique serait aussi profonde dans la zone euro qu'aux Etats-Unis et que le dollar profitait de son statut de monnaie refuge. Depuis lors, on peut obser-

ver un mouvement inverse. L'euro s'est apprécié par rapport au dollar vu la diminution des risques et le sursaut de l'économie européenne. Les marchés à terme anticipent une très légère appréciation de l'euro par rapport au dollar en période de projection. Sur base annuelle, le taux de change moyen de l'euro par rapport au dollar serait de 1 euro pour 1,37 dollar. En 2010, l'euro s'apprécierait à 1,42 dollar et à 1,43 dollar en 2011.

Au dernier trimestre 2008, la livre britannique a perdu beaucoup de terrain par rapport à l'euro (-20 %) en raison des perspectives sombres pour l'économie britannique. Le marché immobilier résidentiel s'est effondré au Royaume-Uni et la City a été particulièrement touchée par la crise financière. Depuis le début 2009, la livre a regagné une part importante du terrain perdu, mais ce mouvement devrait toutefois s'interrompre. En effet, l'économie britannique semble se rétablir moins rapidement que celle de la zone euro et la Banque d'Angleterre a décidé inopinément en août d'intensifier sa politique d'assouplissement quantitatif.

Après s'être apprécié de 2,2 %, le taux de change nominal effectif de la Belgique progresserait encore de 1,2 % en moyenne cette année. L'euro s'apprécie vis-à-vis du dollar, des monnaies asiatiques et de l'Europe de l'Est. Par contre, il perd du terrain vis-à-vis de la livre britannique, des couronnes norvégienne et suédoise. Les marchés à terme tablent sur une légère appréciation de l'euro par rapport à la plupart des monnaies sur la période de projection. Par conséquent, on enregistrerait une hausse du taux de change nominal effectif de la Belgique de 0,4 % en 2010 et de 0,2 % en 2011.

### 1.4. Incertitudes

Après l'éclatement de la crise financière, les autorités monétaires et budgétaires sont parvenues plus rapidement que prévu à stabiliser l'économie mondiale. On peut toutefois se demander dans quelle mesure la reprise de l'économie mondiale se maintiendra une fois que les politiques de relance – par nature temporaires – auront pris fin et que leurs effets se seront estompés : les économies occidentales pourraient en effet retomber dans une récession et les prix à la consommation subir de nouvelles pressions à la baisse. D'autre part, l'on ne peut pas exclure non plus que la reprise mondiale soit plus forte que prévu. Dans ce cas, les politiques monétaires et budgétaires devraient être infléchies à temps afin de contrecarrer les risques d'inflation et de fortes hausses des taux à long terme.

La nervosité dans le secteur bancaire a quelque peu baissé, mais le système financier reste fragile. La récession économique pourrait aggraver davantage que prévu les difficultés des agents économiques endettés et amener les institutions financières à devoir déprécier une nouvelle fois leur portefeuille de créances.

Les indicateurs montrent que l'accès au crédit pour les entreprises et les consommateurs s'améliore. On ne peut toutefois pas exclure que les entraves au crédit soient sous-estimées dans

le scénario retenu. Le cas échéant, la reprise de la consommation privée et des investissements pourrait être sérieusement freinée.

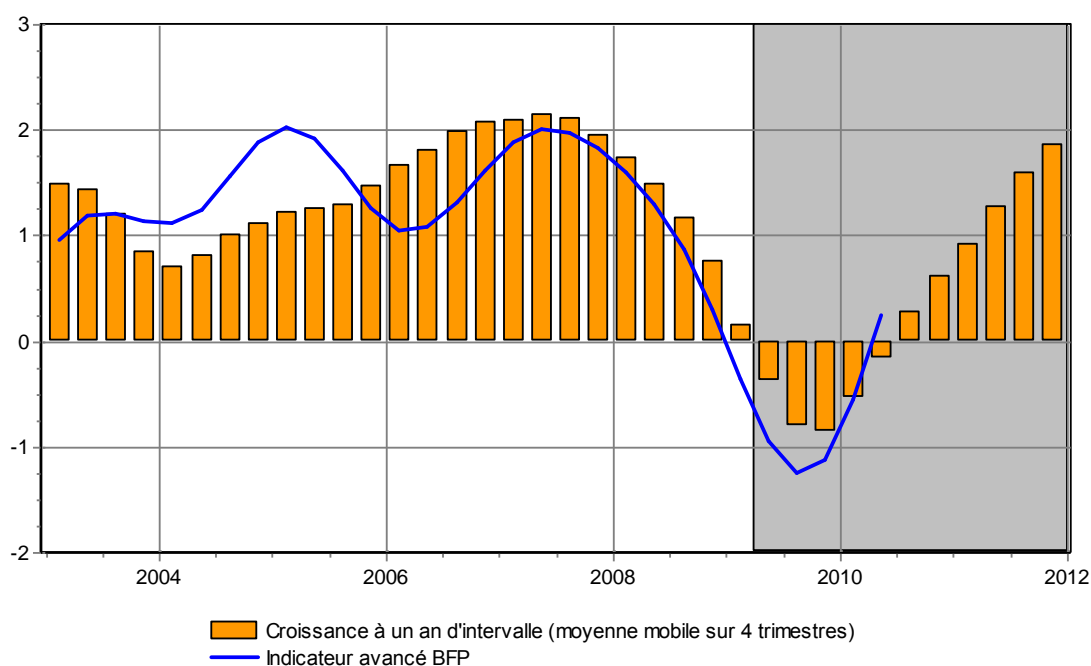
Les prix des matières premières pourraient augmenter plus vite que prévu sous l'effet de la hausse de la demande (comme en 2007 et 2008). Une telle évolution pourrait compromettre la reprise de l'économie mondiale.

## 2. Les composantes du PIB belge

### 2.1. Dépenses de consommation finale des particuliers

En dépit d'une hausse sensible de l'emploi, le revenu disponible réel des ménages n'a progressé que de 0,3 % en 2008. Cela s'explique principalement par la forte hausse des prix énergétiques qui ne sont que partiellement intégrés dans l'indice santé. De plus, l'indexation des salaires et des allocations sociales intervient avec un certain retard par rapport à l'évolution de l'indice santé. Par conséquent, l'indexation des salaires en 2008 (2,9 %) a été largement en deçà de la progression de l'indice des prix à la consommation (4,5 %). Compte tenu de ce retard, l'indexation salariale (2,4 %) de 2009 reflète encore partiellement la forte inflation de l'an dernier alors qu'une croissance nulle de l'indice des prix à la consommation est prévue. Cette indexation, conjuguée à une série d'allègements fiscaux régionaux et fédéraux, débouche sur une hausse de 1,5 % du revenu disponible réel, et ce en dépit d'un recul de l'emploi et d'une baisse des autres composantes de revenu. En 2010, le revenu disponible réel ne progresserait que de 0,4 % compte tenu d'une nouvelle détérioration de la situation sur le marché du travail et d'une accélération de l'inflation. En 2011, soutenu par la croissance de l'emploi, la hausse des salaires avant indexation et une progression des revenus de la propriété, le pouvoir d'achat grimperait de 2,1 %.

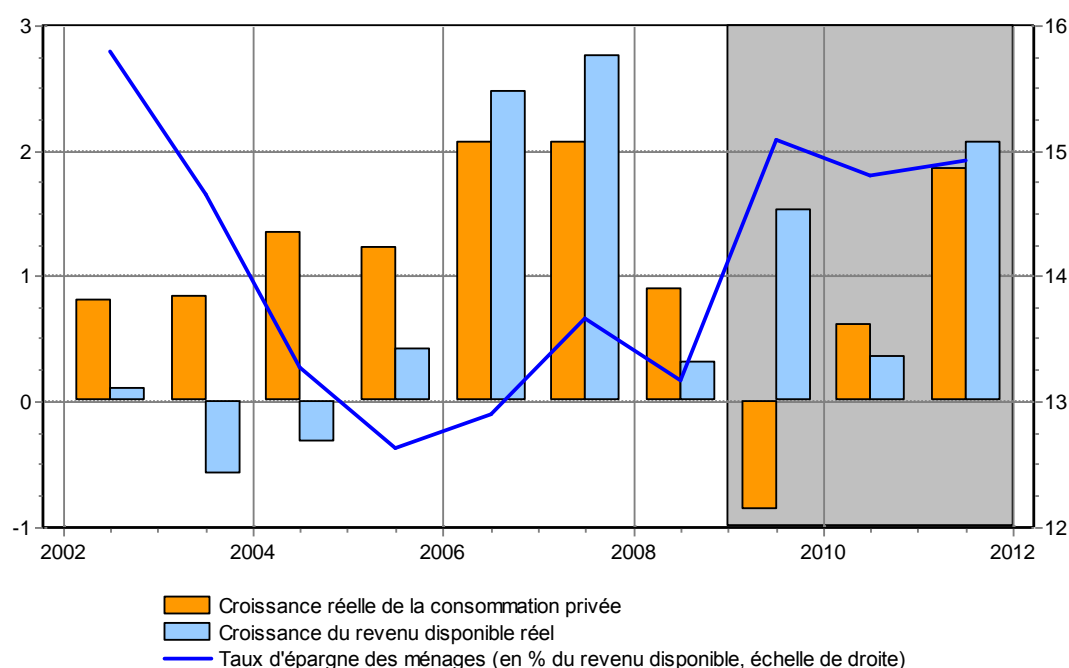
**Graphique 7** Dépenses de consommation des particuliers en volume  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

Durant les deuxième et troisième trimestres de l'année 2008, la consommation privée a stagné suite à l'accélération de l'inflation et à la détérioration des perspectives sur le marché du travail. L'indicateur de la BNB de la confiance des consommateurs, qui fléchissait déjà depuis la fin 2007, a chuté à partir d'octobre 2008 sous l'effet de la crise bancaire, de l'effondrement du cours des actions et du pessimisme prévalant sur la situation économique. Par conséquent, les ménages ont réduit leur consommation, au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, de respectivement 0,6 et 0,5 %. Dans l'intervalle, la confiance des consommateurs s'est quelque peu rétablie et a atteint en août le niveau mesuré avant la crise bancaire. La consommation privée se stabiliserait donc au second semestre 2009, mais la baisse en volume s'établirait en moyenne annuelle à 0,9 %. La croissance trimestrielle moyenne de la consommation privée ne dépasserait pas 0,3 % en 2010, mais passerait à 0,5 % en 2011. Par conséquent, la consommation progresserait en rythme annuel comme le revenu disponible des ménages (0,6 % en 2010 et 1,9 % en 2011).

**Graphique 8** Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



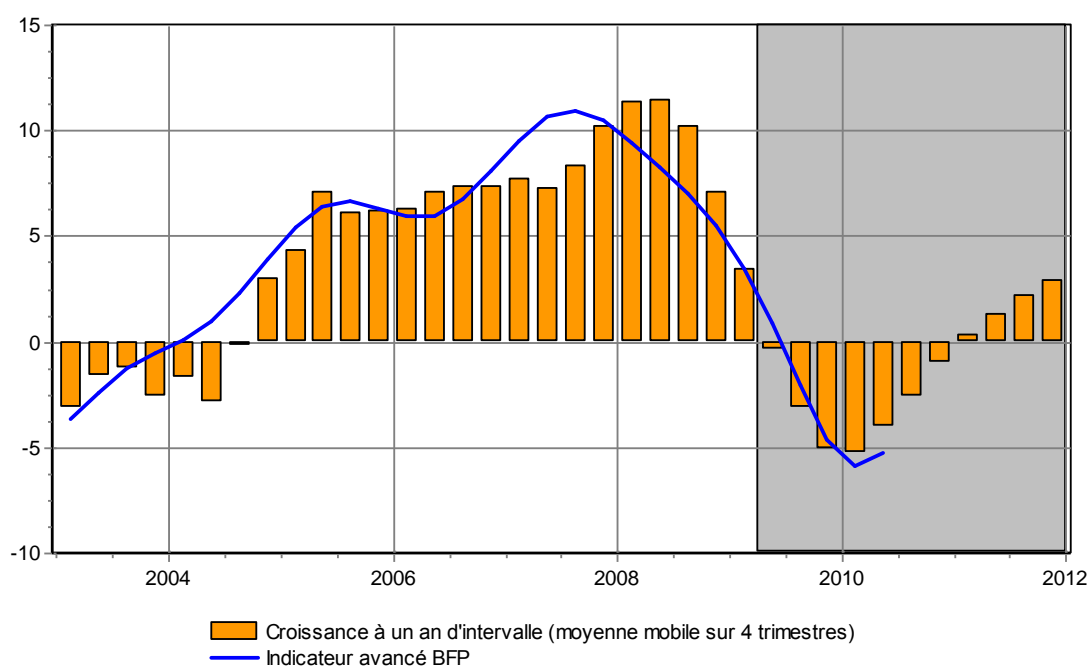
Source : ICN, BFP

Puisque les ménages dépensent une partie sensiblement plus faible de leur revenu disponible, le taux d'épargne des particuliers est passé de 13,2 % en 2008 à 15,1 % en 2009, son niveau le plus élevé en sept ans. Le taux d'épargne fléchirait à peine en 2010 et 2011 en raison de l'augmentation attendue du chômage qui pèserait sur la confiance des consommateurs. De plus, les ménages essaieraient de compenser leur perte de richesse par une épargne plus élevée.

## 2.2. Investissements des entreprises

Au cours de ces cinq dernières années, les investissements des entreprises avaient le vent en poupe. Leur croissance moyenne de 6,6 % en volume a largement dépassé la croissance moyenne du PIB de 2,3 %. En 2008, la croissance a encore atteint 7,4 % pour ensuite commencer à fléchir<sup>3</sup>. Au second semestre 2008 et surtout au premier trimestre 2009, l'activité d'investissement s'est ralentie suite à la chute de la demande lors de la crise financière. Cette chute de la demande a entraîné une baisse de la production, ce qui a fait tomber le taux d'utilisation des capacités de production à 70 % au premier trimestre 2009 (contre 82,4 % au troisième trimestre 2008)<sup>4</sup>. La confiance des producteurs a été ébranlée, comme en témoigne la chute de l'indicateur de conjoncture de la BNB jusqu'à un niveau historiquement bas au premier trimestre 2009. En outre, le coût du financement externe a augmenté en raison d'une prime de risque accrue et du resserrement des conditions d'octroi des crédits bancaires. Enfin, la rentabilité des entreprises continuerait cette année à se détériorer sous l'effet d'une baisse de la demande et du resserrement des marges bénéficiaires par produit.

**Graphique 9 Investissements des entreprises en volume<sup>5</sup>**  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

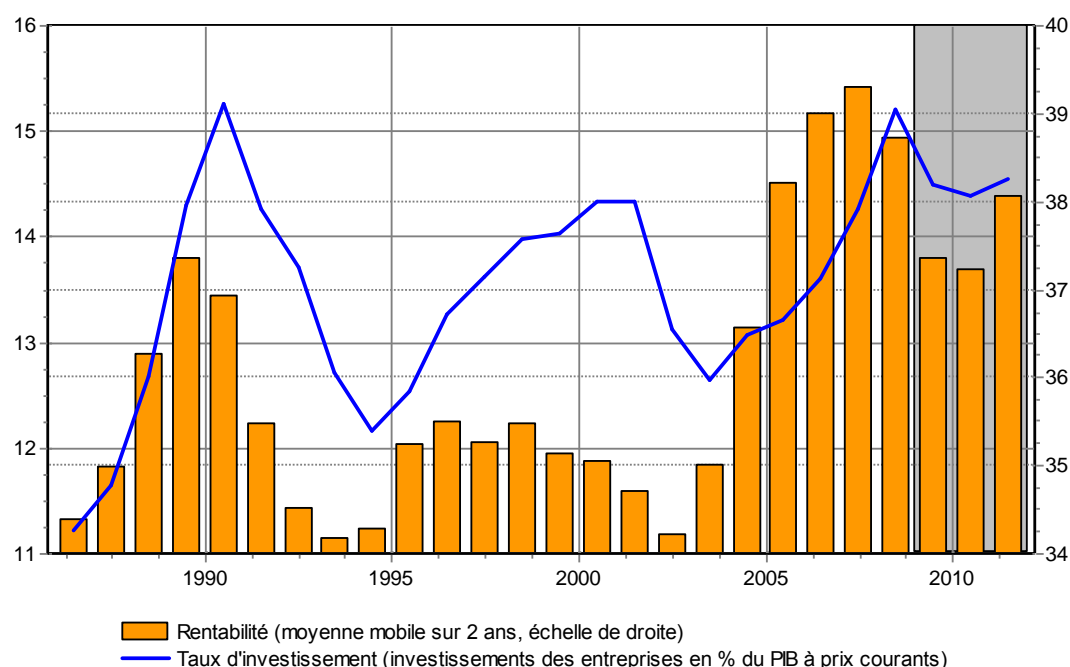
<sup>3</sup> En 2008, la croissance annuelle est due pour 4,7 points de pourcentage à un effet d'acquis de croissance de 2007, autrement dit à une situation de départ très favorable.

<sup>4</sup> Le taux moyen d'utilisation des capacités de production est de 79 % pour la période allant de 1980 à maintenant.

<sup>5</sup> Hors achats de bâtiments publics.

Dans un contexte de reprise économique ténue, les facteurs cités ci-avant empêchent une reprise rapide des investissements des entreprises. Au deuxième trimestre 2009, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a quelque peu progressé (à 72 %) et depuis avril, l'indicateur de conjoncture de la BNB entame une remontée mais dans les deux cas les niveaux atteints reflètent une activité économique particulièrement faible, une capacité de production excédentaire, et partant, des besoins limités en investissements d'expansion. Ce diagnostic est confirmé par les résultats de l'enquête de la BNB sur les investissements dans l'industrie manufacturière du printemps 2009<sup>6</sup>. La croissance trimestrielle des investissements ne dépasserait la croissance du PIB qu'à partir du troisième trimestre 2010. On enregistrerait donc une croissance annuelle négative des investissements en 2009 (-4,9 %) et 2010 (-1,2 %). Ce n'est qu'en 2010 que les investissements repartent à la hausse (2,9 %).

**Graphique 10 Taux d'investissement<sup>7</sup> et rentabilité<sup>8</sup> dans le secteur marchand**



Source : ICN, BFP

La part nominale des investissements des entreprises dans le PIB passerait de 15,2 % en 2008 à environ 14,5 % sur la période 2009-2011. Par conséquent, le taux d'investissement reste relativement élevé et s'approche du niveau observé sur la période 2000-2001 (14,3 %).

<sup>6</sup> L'enquête conclut pour 2009 à une baisse sensible de 11,6 % en termes nominaux, soit la baisse la plus forte depuis l'enquête du printemps 1993.

<sup>7</sup> Le taux d'investissement est calculé sur la base du total des investissements des entreprises (en ce compris les acquisitions de bâtiments publics).

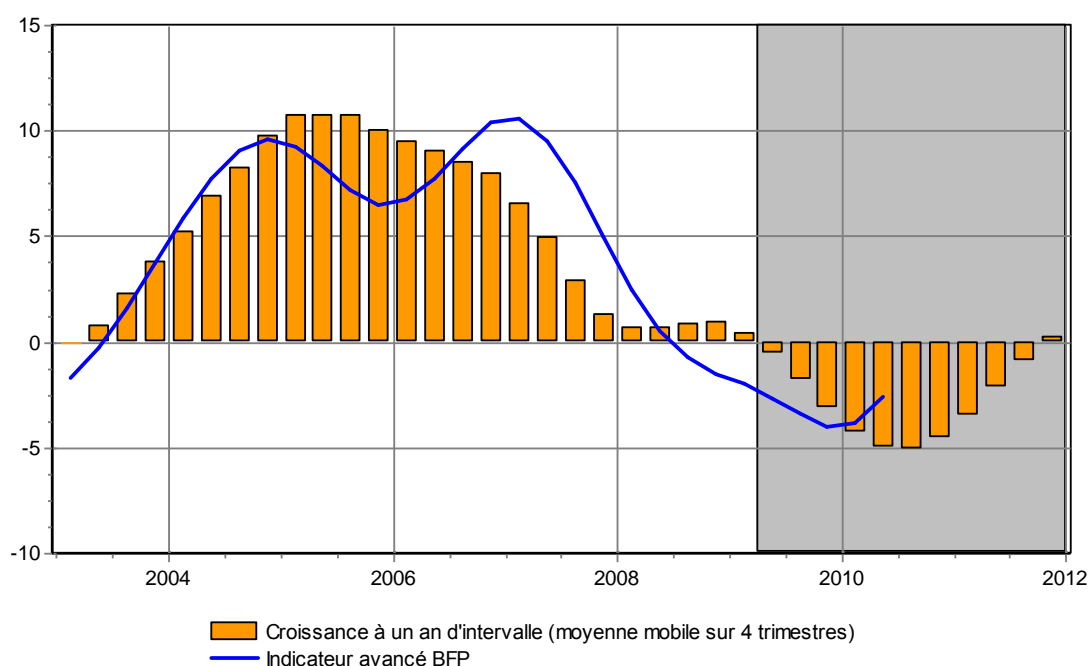
<sup>8</sup> Excédent brut d'exploitation des entreprises en % de la valeur ajoutée.

### 2.3. Investissements en logements

A l'instar des investissements des entreprises, les investissements en logements connaissent des cycles plus marqués que le PIB. Ils ont progressé en moyenne de 7,8 % en volume sur la période 2003-2006, contre 1,3 % en 2007 et 1 % en 2008 sous l'effet de la hausse des taux hypothécaires<sup>9</sup> et d'une progression limitée du revenu disponible réel des ménages en 2008. La construction résidentielle a stagné aux deuxième et troisième trimestres de 2008 pour ensuite commencer à se tasser au quatrième trimestre.

#### Graphique 11 Investissements en logements en volume

*Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : ICN, BFP

Compte tenu de la croissance modérée du revenu disponible réel des ménages et de la progression du chômage, la croissance trimestrielle de la construction résidentielle resterait négative jusqu'à la fin de 2010, même si le recul est freiné par des taux hypothécaires<sup>10</sup> avantageux et la baisse temporaire de la TVA<sup>11</sup>. La croissance annuelle de la construction résidentielle s'établirait à -3,2 % en 2009 et à -4,6 % en 2010. Les investissements en logements repartiraient à la hausse dans le courant 2011, mais resteraient pratiquement stables en moyenne annuelle (0,2 %) compte tenu d'une situation de départ difficile. L'indicateur avancé du BFP pour la construction

<sup>9</sup> Après avoir atteint un niveau historiquement bas à la fin 2005 (3,9 %), le taux hypothécaire nominal est passé à 5,3 % en septembre 2008.

<sup>10</sup> Le taux hypothécaire nominal s'établit actuellement à 4,5 %.

<sup>11</sup> La baisse de la TVA à 6 % est une mesure du Plan de relance et s'applique aux nouvelles constructions, travaux de rénovation et logements sociaux. En ce qui concerne les nouvelles constructions, la baisse de la TVA est limitée à une tranche de 50 000 euros facturée cette année.



de logements, qui tient compte notamment des enquêtes auprès des architectes et des demandes de crédits hypothécaires, laisse apparaître un nouveau recul.

En dépit de cette baisse, également observée à l'échelle européenne, la part des investissements des ménages (en prix courants) dans le PIB resterait importante, à savoir 5,9 % en 2009 et 5,7 % sur la période 2010-2011, ce qui est très proche du taux d'investissement des trois dernières années.

## **2.4. Dépenses publiques**

En 2007 et 2008, la consommation publique a chaque fois augmenté de 2,3 % en volume. En dépit d'une forte augmentation des dépenses de soins de santé, la croissance de la consommation publique se limiterait à 1,9 % cette année sous l'effet du ralentissement de la progression de la masse salariale du secteur public (due à la croissance plus faible de l'emploi public) et d'une baisse du volume des achats nets de biens et de services. En 2010 et 2011, la croissance de la consommation publique s'établirait en moyenne à 1,5 %, les dépenses de soins de santé augmentant plus lentement.

La croissance en volume des investissements publics s'établirait à 1,9 % cette année et s'accélélerait à 6,3 % en 2010 et à 13,5 % en 2011. Les investissements publics continuent ainsi à soutenir la croissance économique. Cette dynamique est imputable aux pouvoirs locaux qui intensifient généralement leurs investissements à l'approche des élections communales (prévues en 2012).

## **2.5. Variations de stocks**

Les perspectives des débouchés étant moroses, les entreprises ont limité la formation de stock en 2008 et surtout au premier trimestre 2009. En 2009, les variations de stock contribueraient donc négativement, de l'ordre de 0,9 point de pourcentage, à la croissance économique. Ce ralentissement est en ligne avec les données de l'enquête de conjoncture de la BNB (couvrant la période allant de septembre 2008 au premier trimestre 2009) sur le nombre d'entrepreneurs qualifiant leurs stocks de trop élevés. Pour 2010 et 2011, on table sur une contribution nulle des variations de stock à la croissance économique.

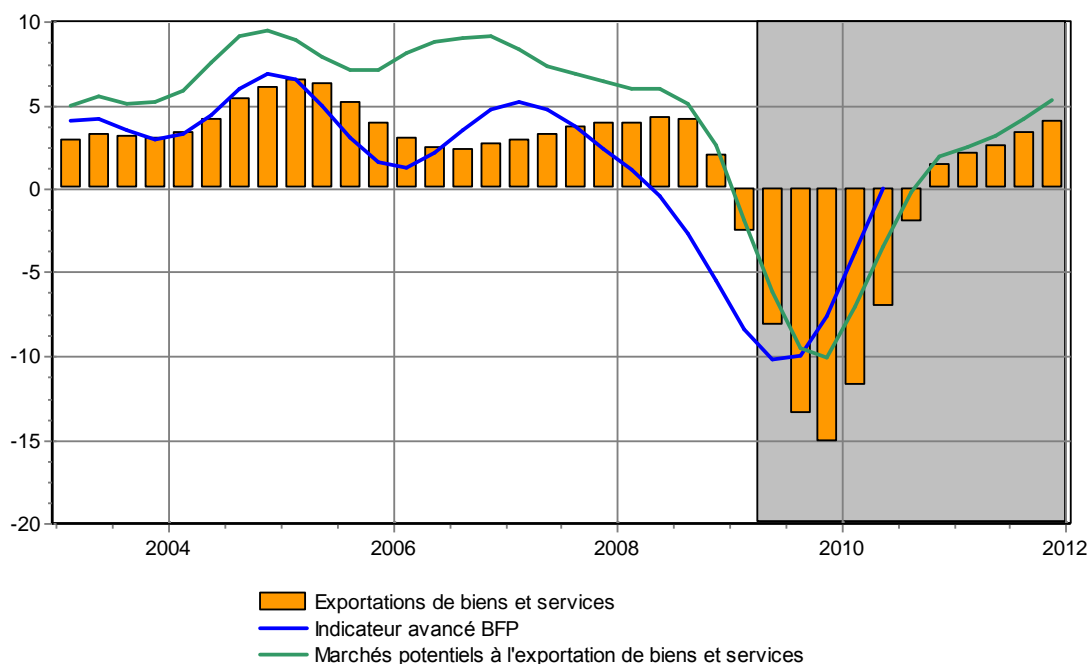
## **2.6. Exportations et importations**

En ligne avec l'évolution du commerce mondial, les débouchés extérieurs de la Belgique, calculés sur la base de la croissance attendue des importations des partenaires commerciaux de la Belgique, se sont effondrés au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 ; ils se replieraient encore au deuxième trimestre, pour se rétablir quelque peu au second semestre. En 2010, la croissance des marchés à l'exportation resterait modérée et renouerait en 2011 avec son niveau historique moyen (1,6 % sur base trimestrielle). Sur base annuelle, la croissance des dé-

bouchés extérieurs serait largement négative cette année (-10,1 %), atteindrait 1,9 % l'an prochain et s'accélérait à 5,2 % en 2011.

Le taux de change effectif, à savoir le taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux (moyenne pondérée selon le poids du pays dans les exportations belges) s'est apprécié de manière constante entre le début 2006 et la mi-2008. Au second semestre 2008, au moment de la crise financière, le taux de change effectif a reculé en raison de l'attrait des investissements en dollars. Cette dépréciation n'a pas duré car au premier semestre de cette année, le taux de change effectif s'est à nouveau sensiblement apprécié. Sur l'ensemble de 2009, l'appréciation devrait atteindre 1,2 %. En 2010 et 2011, elle se limiterait respectivement à 0,4 et 0,3 %. Par conséquent, c'est surtout en 2009 que l'évolution du taux de change pèserait sur la compétitivité des prix en Belgique.

**Graphique 12 Exportations de biens et services en volume**  
*Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres*



Source : CPB, ICN, BFP

L'an dernier, la croissance des exportations belges (2,1 %) a été légèrement en deçà de la progression des débouchés extérieurs (2,6 %), ce qui a entraîné une perte limitée de parts de marché. Cette année, la perte augmenterait sensiblement étant donné que la croissance des exportations belges (-15,1 %) plonge encore davantage que la croissance des débouchés (-10,1 %). En 2010 et 2011, les rythmes de croissance des exportations belges (1,5 %) et des débouchés extérieurs (4,1 %) se rapprocheraient davantage.

Suite à l'effondrement de la demande finale (demande intérieure plus exportations), la croissance des importations baisserait de 13,7 % cette année. L'année prochaine, les importations repartiraient légèrement à la hausse (1,4 %) et le rythme de croissance s'accélélerait à 4,4 % en 2011.

Compte tenu de l'appréciation de l'euro et du ralentissement de l'inflation à l'échelle mondiale, les prix internationaux hors énergie exprimés en euro, diminueraient sensiblement (-3 %) cette année. Les prix belges à l'importation diminueraient encore davantage (-4,1 %) en raison de la chute des cours pétroliers. En effet, le cours du pétrole, exprimé en euro, serait cette année 33 % plus bas qu'en 2008. Les prix belges à l'exportation baissent aussi (-2,8 %), mais dans une moindre mesure que les prix à l'importation, ce qui entraîne une sensible augmentation des termes de l'échange (1,4 %). En 2010, on enregistrerait un léger recul des termes de l'échange (-0,4 %) dans la foulée des hausses des prix pétroliers qui sont intervenues dans le courant 2009. En 2011, la croissance des prix belges à l'importation et à l'exportation resterait similaire.

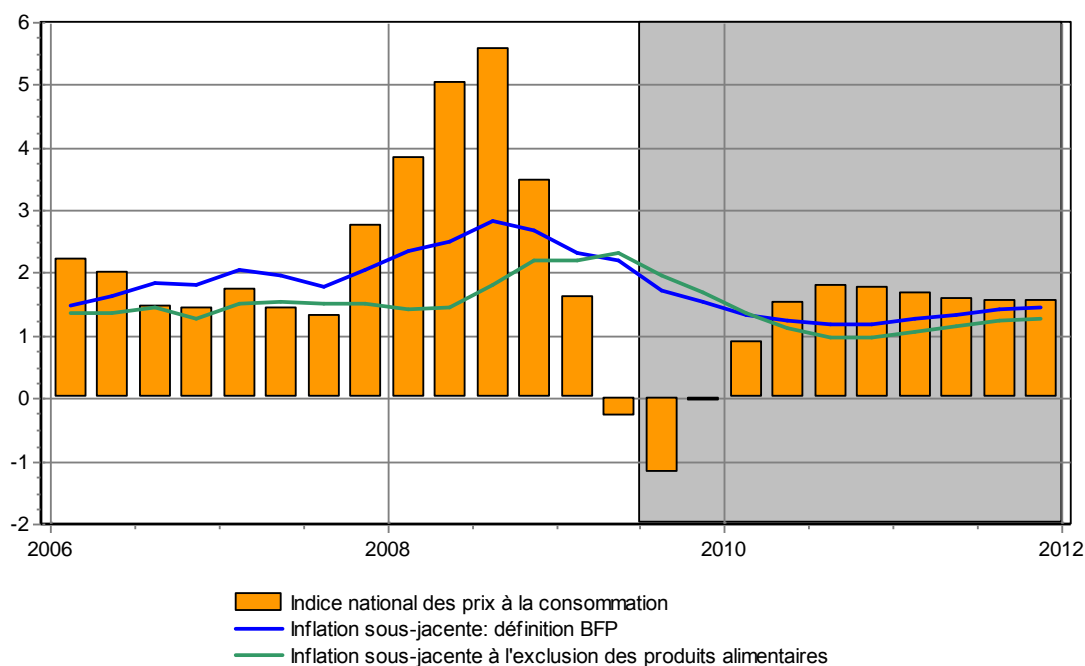
Cette année, les exportations nettes contribueraient très négativement (-1,5 point de pourcentage) à la croissance économique. Les effets de cette contribution sur la balance des opérations courantes seraient, en majeure partie, contrebalancés par l'évolution favorable des termes de l'échange. Par conséquent, le déficit de la balance des opérations courantes en 2009 (2,5 % du PIB) serait à peine plus élevé que celui enregistré en 2008. Les exportations nettes exhiberaient une contribution légèrement positive (0,1 point de pourcentage) en 2010 et légèrement négative (-0,2 point de pourcentage) en 2011 à la croissance du PIB. Le déficit de la balance des opérations courantes augmenterait de 0,2 % du PIB au cours des deux années pour atteindre 2,9 % du PIB en 2011.

### 3. Evolution des prix et salaires

#### 3.1. Evolution des prix intérieurs

Entre le début de l'année 2004 et le troisième trimestre de l'année 2007, le cours du baril de Brent a connu une hausse ininterrompue, passant de 30 dollars à plus de 75 dollars. Au cours des mois suivants, on a assisté à une flambée inédite du cours du baril, qui a franchi la barre des 140 dollars au début du mois de juillet 2008. Peu de temps après, la crise financière et économique éclatait, entraînant un effondrement des prix pétroliers (jusqu'à environ 35 dollars à la fin 2008). L'évolution du prix du pétrole est le principal facteur qui explique l'évolution contrastée de l'inflation au cours de l'année 2008. Cette dernière a toutefois également été influencée par les prix des denrées alimentaires, qui ont connu une évolution similaire – quoique moins marquée – à celle des prix des produits pétroliers.

**Graphique 13** Evolution trimestrielle de l'inflation  
*Croissance à un an d'intervalle*



Source : SPF Economie, BFP

Au cours du premier semestre 2009, l'inflation, mesurée sur base de la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC), a poursuivi son recul et est devenue négative à partir de mai, et ce pour la première fois depuis 1960. Après avoir atteint un plancher en juillet (-1,7 %), l'inflation repartirait à la hausse pour redevenir positive à partir de novembre 2009. Etant donné que le terme "déflation" est généralement associé à une baisse

générale persistante et auto-alimentée des prix, on ne peut pas considérer que l'économie belge se trouve actuellement dans une période de déflation. L'inflation négative actuelle ne devrait en effet durer que quelques mois et est presque exclusivement imputable à l'évolution des prix de l'énergie, tandis que les prix de la plupart des biens et services non énergétiques continuent à augmenter.

L'inflation sous-jacente<sup>12</sup> (définition BFP) a augmenté entre le quatrième trimestre 2007 et le troisième trimestre 2008 et s'est repliée par la suite. Une part importante de cette évolution est toutefois due à l'évolution des prix de l'alimentation. Si l'on exclut de l'inflation sous-jacente l'évolution du prix de toutes les denrées alimentaires, il apparaît que l'inflation sous-jacente n'a entamé un mouvement de hausse qu'à partir du troisième trimestre 2008 et qu'elle n'a commencé à se replier qu'à partir du troisième trimestre 2009. Généralement, l'inflation sous-jacente ne réagit à l'évolution des prix du pétrole brut qu'avec quelques trimestres de retard. De plus, suite à la récession, qui a fait chuter l'activité économique belge de 3,7 % en l'espace de trois trimestres seulement, le PIB belge se situe actuellement nettement en dessous de son potentiel. Cet écart de production (" output gap ") négatif contribue également au ralentissement prononcé de l'inflation sous-jacente (qui passerait de 2,3 % au deuxième trimestre 2009 à 1 % au second semestre 2010). A la fin de l'année 2010, la croissance économique effective reviendrait supérieure à la croissance du PIB potentiel ; l'output gap deviendrait dès lors moins négatif, entraînant dans son sillage une augmentation modeste de l'inflation sous-jacente dans le courant de l'année 2011.

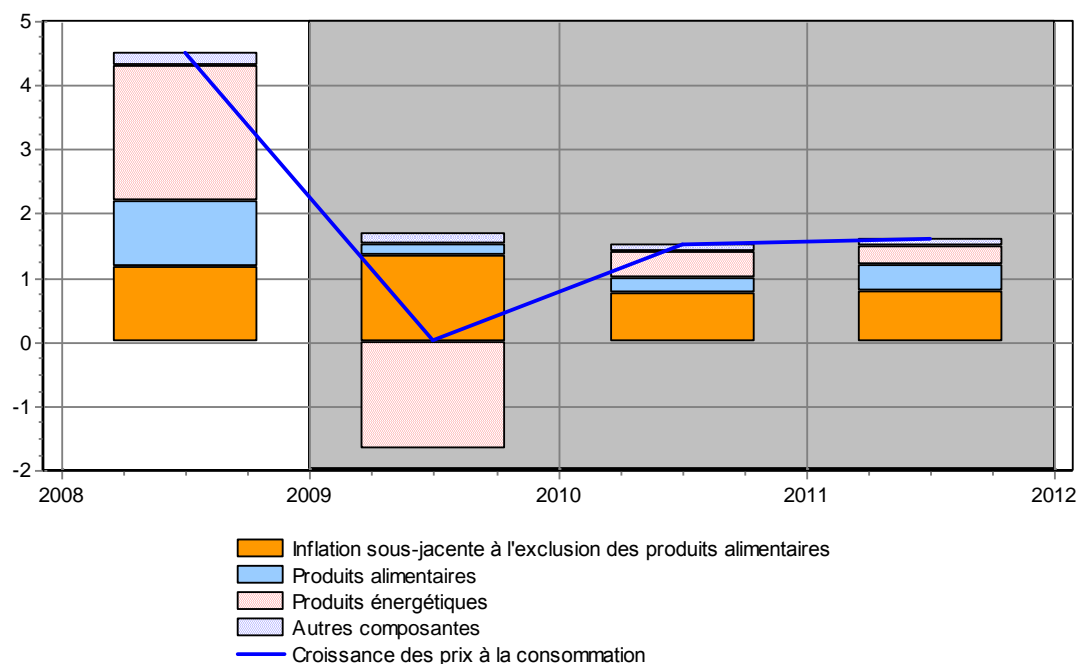
Le graphique 14 indique clairement que ce sont les prix de l'énergie qui expliquent principalement la retombée de l'inflation à 0 % en 2009. Parallèlement à l'évolution annuelle des cotations du Brent exprimées en euro (+25 % en 2008 et -33 % en 2009), les produits énergétiques ont apporté une contribution positive, de plus de deux points de pourcentage, à l'inflation en 2008, tandis qu'en 2009, leur contribution serait négative et atteindrait -1,7 point de pourcentage. Il convient de faire remarquer à cet égard qu'en 2009, les prix du gaz et de l'électricité reflètent encore en partie l'évolution des prix du pétrole de 2008, vu que les prix du pétrole ont un impact retardé de quelques mois sur les prix du gaz et de l'électricité. Les tarifs de transport et de distribution du gaz et de l'électricité, qui ont également largement contribué à l'accélération de l'inflation en 2008, connaîtraient une hausse moins sensible en 2009<sup>13</sup>. La baisse des prix de l'essence et du diesel en 2009 est toutefois tempérée par la réactivation du " système du cli-

<sup>12</sup> L'inflation sous-jacente (définition BFP) est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants: les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation, ainsi que l'évolution des prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, de la viande et des fruits et légumes frais. Compte tenu de la forte variation récente des prix des autres produits alimentaires, une inflation sous-jacente excluant tous les produits alimentaires a également été calculée, à savoir " l'inflation sous-jacente à l'exclusion des produits alimentaires ".

<sup>13</sup> Jusqu'à présent, seuls les plans tarifaires (jusqu'en 2012) de quelques gestionnaires de réseau de distribution, qui sont presque exclusivement actifs en Flandre, ont été approuvés par la CREG. Etant donné le manque d'informations relatives au moment où les plans tarifaires des autres gestionnaires seront approuvés et à la mesure selon laquelle les tarifs de ces derniers seront modifiés, il a été supposé que ces gestionnaires maintiennent leurs tarifs actuels.

quet<sup>14</sup>. Enfin, la contribution des prix de l'alimentation à l'inflation serait en 2009 de 0,8 point de pourcentage inférieure à celle de 2008, ce qui contribuerait à son ralentissement. L'inflation sous-jacente serait par contre, en moyenne annuelle, plus élevée en 2009 qu'en 2008.

**Graphique 14** Décomposition de l'indice des prix à la consommation  
Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation



Source : SPF Economie, BFP

En 2010 et 2011, l'inflation s'accélérait à nouveau, atteignant respectivement 1,5 % et 1,6 %. La contribution de l'inflation sous-jacente serait toutefois moindre qu'en 2009, mais cette évolution serait plus que compensée par la contribution des prix de l'énergie, laquelle redeviendrait positive. Les prix internationaux du pétrole exprimés en euro progresseraient en effet de 21 % l'an prochain et de 4 % en 2011. En raison du délai de réaction déjà évoqué entre les fluctuations du prix du pétrole et celles du prix du gaz et de l'électricité, la contribution totale des produits énergétiques à l'inflation fléchirait à peine en 2011 par rapport à 2010. La contribution des prix de l'alimentation à l'inflation augmenterait progressivement puisque les prix des denrées alimentaires devraient, dans le courant de l'année 2010, renouer avec leur croissance historique.

L'indice santé est basé sur l'INPC, mais fait abstraction de l'évolution des prix des boissons alcoolisées, des produits à base de tabac et des carburants. Par conséquent, l'indice santé réagit moins fortement aux fluctuations des prix du pétrole que l'INPC, et présente une évolution moins marquée, avec une hausse de 0,6 % en 2009, de 1,2 % en 2010 et de 1,6 % en 2011.

<sup>14</sup> Concrètement, le " système du cliquet " prévoit la compensation pour moitié de toute baisse du prix de l'essence ou du diesel par une hausse du droit d'accise spécial. La hausse maximale du droit d'accise s'élève à 2,8 centimes par litre et par an pour l'essence, et à 3,5 centimes par litre et par an pour le diesel. Selon les informations disponibles, le système du cliquet ne resterait pas d'application au-delà de 2009.

## 3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

En raison de la hausse très sensible de l'indice santé entre octobre 2007 et juillet 2008, l'indice pivot a été dépassé à trois reprises en l'espace de neuf mois (en décembre 2007, avril 2008 et août 2008). Suite à la baisse de l'indice santé entre février et juillet 2009, la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé devrait, en septembre 2009, retomber aux alentours de la valeur du dernier indice pivot franchi (110,51). Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (112,72) ne serait dépassé qu'en décembre 2010. Les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient donc être adaptés à hauteur de 2 % à l'augmentation du coût de la vie, respectivement en janvier et février 2011. L'indice pivot suivant (114,97) ne serait pas dépassé en 2011.

## 3.3. Evolution salariale dans le secteur marchand

### 3.3.1. Evolution du coût salarial

Compte tenu des données disponibles dans la Partie 1 des Comptes nationaux pour l'année 2008 (" Première estimation des comptes annuels "), la croissance du coût salarial horaire nominal a atteint 3,4 % dans le secteur marchand en 2008. Cette forte croissance est due, dans une large mesure, à la hausse vigoureuse de l'inflation (cf. 3.1), qui a donné lieu à une indexation des salaires certes forte mais inférieure à cette inflation. Durant les années 2007 et 2008, les coûts salariaux horaires cumulés ont augmenté de 7,1 %, soit nettement plus que la hausse salariale prévue dans le projet d'accord social pour cette période. Ce dépassement peut être imputé, plus ou moins dans la même mesure, à une indexation plus élevée que prévu et à la hausse relativement forte des salaires horaires bruts hors index.

En Belgique, la formation des salaires dans le secteur privé est encadrée par la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité. Cette loi a pour objectif d'aligner l'évolution des salaires en Belgique sur la moyenne de nos trois pays voisins. En application de cette loi, les partenaires sociaux ont approuvé à la fin 2008 un accord interprofessionnel pour la période 2009-2010. Aux termes de cet accord, la hausse annuelle maximale des salaires nets, négociée au niveau sectoriel et des entreprises en sus de l'indexation salariale et des augmentations barémiques, ne pourrait dépasser 250 euros par travailleur (à temps plein) à l'horizon 2010. De plus, cette hausse salariale ne peut alourdir les charges patronales<sup>15</sup> et l'augmentation salariale en 2009 ne peut dépasser 125 euros par travailleur. Une hausse salariale de 250 euros par équivalent temps plein implique une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 % en 2009 et 2010.

<sup>15</sup> Cela signifie concrètement que les hausses salariales ne peuvent avoir d'incidence ni sur le précompte professionnel, ni sur les cotisations patronales et personnelles. Les hausses salariales seront donc octroyées sous la forme de titres-repas, d'indemnités de mobilité et de " chèques verts ".

**Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand**  
*Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal*

|   | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------|------|------|------|------|
| <b>Accord interprofessionnel<sup>a</sup></b>                    |      |      |      |      |      |
| Croissance du coût salarial horaire nominal                     |      | 5,0  |      |      |      |
| a. Indexation   |      | 3,9  |      |      |      |
| b. Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup> |      | 1,1  |      | 0,6  |      |
| <b>Perspectives</b>   |      |      |      |      |      |
| Croissance du coût salarial horaire nominal                     | 3,6  | 3,4  | 2,4  | 1,1  | 1,9  |
| a. Indexation   | 1,7  | 2,9  | 2,4  | 0,7  | 1,6  |
| b. Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup> | 1,5  | 0,8  | 0,0  | 0,3  | 0,3  |
| c. Cotisations patronales totales <sup>c</sup>                  | 0,4  | -0,3 | 0,0  | 0,2  | -0,1 |

a. Sur les périodes 2007-2008 et 2009-2010

b. Hausses de salaires conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et fictives

Compte tenu des données des comptes nationaux trimestriels déjà disponibles, les salaires bruts avant indexation connaîtraient une croissance nulle en 2009, soit une croissance plus faible que les salaires conventionnels (+0,2 %). La dérive salariale, liée à une rotation des emplois et à des changements dans la structure de l'emploi, contribuerait donc négativement à la croissance des coûts salariaux en 2009, ce qui n'est pas exceptionnel en période de faible conjoncture. A titre d'exemple, la dérive salariale a été nettement négative en 2002. Puisque la croissance économique s'accélérait progressivement en 2010, l'on peut supposer que les salaires horaires bruts avant indexation progresseront à nouveau au rythme convenu dans l'accord interprofessionnel (ce qui implique une contribution nulle de la dérive salariale à la hausse des coûts salariaux). L'indexation salariale, qui intervient avec un certain retard par rapport à l'évolution de l'indice santé, serait relativement élevée en 2009 sous l'effet de la forte croissance de l'indice santé en 2008, et ne devrait fléchir qu'en 2010 en réaction à un ralentissement de l'inflation en 2009. Compte tenu de la hausse particulièrement limitée des salaires horaires bruts avant indexation, la croissance des salaires horaires bruts nominaux en 2009 (2,4 %) et 2010 (0,9 %) reflète principalement l'indexation des salaires.

En 2009, les cotisations patronales au sens large<sup>16</sup> progresseraient au même rythme que les salaires bruts et ne contribueraient donc pas à la croissance des coûts salariaux horaires nominaux. Par contre, en 2010, elles y contribueraient positivement, de l'ordre de 0,2 %. Les cotisations patronales au sens strict<sup>17</sup> sont influencées à la hausse par la nette baisse des réductions de cotisations patronales (voir point 3.3.2) ; de plus, les cotisations fictives connaîtraient une progression plus rapide que celle des salaires bruts. En fin de compte, les coûts salariaux horaires nominaux progresseraient respectivement de 2,4 % en 2009 et de 1,1 % en 2010.

<sup>16</sup> A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, les cotisations fictives et les cotisations extralégales (payée au secteur des assurances), exprimées en pour cent de la masse salariale.

<sup>17</sup> A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.



Pour 2011, compte tenu des dispositions de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, la hausse des coûts salariaux nominaux par personne en Belgique est calquée sur la moyenne pondérée de la croissance des salaires en Allemagne, France et Pays-Bas, telle que prévue dans les perspectives de l'OCDE de juin 2009 (2,6 %). Dès lors, compte tenu de la progression de la durée de travail moyenne (voir Chapitre 4), les coûts salariaux horaires nominaux augmenteraient de 1,9 % seulement. Comme en 2011 les réductions de cotisations patronales progresseraient à nouveau plus rapidement que la masse salariale (voir point 3.3.2), les salaires horaires bruts augmenteraient davantage que les coûts salariaux horaires. A partir de 2010, l'indice santé évoluerait plus régulièrement, permettant à l'indexation des salaires en 2011 de pratiquement suivre l'indice santé. Au final, la croissance des salaires horaires bruts nominaux avant indexation s'établirait à 0,3 %, tout comme en 2010. Ce faible taux de croissance n'est pas étonnant dans un contexte de taux de chômage élevé.

### **3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi**

Les réductions de cotisations patronales baissent en 2009 (de 86 millions d'euros) et en 2010 (de 251 millions d'euros) mais augmentent à nouveau en 2011 (de 194 millions d'euros). La baisse en 2009 s'explique par le recul de l'emploi. En 2010, la réduction générale et la composante " bas salaire " de la réduction structurelle sont certes plus généreuses, mais elles ne compensent pas les effets négatifs sur l'utilisation de la réduction structurelle d'une baisse de l'emploi et de la disparition progressive d'un certain nombre de réductions ciblées. En 2011, la réduction générale de cotisations est renforcée, la composante " bas salaire " de la réduction structurelle arrive en vitesse de croisière et l'emploi repart à la hausse ; en conséquence, le recours à la réduction structurelle augmente.

Les subventions salariales progressent tant en 2009 (de 395 millions d'euros), en 2010 (de 626 millions d'euros) qu'en 2011 (de 223 millions d'euros). La progression en 2009 et 2010 est principalement attribuable à une utilisation accrue des titres-services et à une ristourne générale de précompte professionnel plus élevée (hausse progressive du taux de subvention de 0,25 % à 1 %). La diminution des prestations de travail de nuit et en équipe ainsi que des heures supplémentaires explique la légère baisse en 2009 du volume de subventions salariales correspondantes, en dépit de conditions d'octroi plus généreuses depuis juin 2009 (hausse du taux de subvention du travail de nuit et en équipe de 10,7 % à 15,6 % et doublement du nombre maximal d'heures supplémentaires subventionnées). En 2010, le volume de subventions pour les prestations de nuit et en équipe devrait de nouveau augmenter sous l'effet des taux de subvention plus élevés pour toute l'année et d'un recours accru à cette mesure. L'embellie conjoncturelle de 2011 et l'augmentation de l'emploi qui devrait s'ensuivre impliquent à nouveau une utilisation plus élevée des subventions pour les heures supplémentaires et le travail de nuit et en équipe. La stagnation, voire même la baisse du nombre d'emplois Plan activa, d'abord due au repli conjoncturel, puis à partir de 2010 à la suppression progressive de la réduction de cotisations

patronales ciblée sur cette catégorie d'emploi, explique la baisse du volume des primes d'activation.

**Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages**  
*Variations annuelles en millions d'euros.*

|  | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|
| Réductions de charges patronales       | 470  | 165  | 360  | 138  | -86  | -251 | 194  |
| Subventions salariales, dont           | 306  | 605  | 613  | 665  | 395  | 626  | 223  |
| - activations                          | 39   | 25   | 17   | 7    | -17  | -17  | -4   |
| - titres-services                      | 148  | 206  | 207  | 246  | 164  | 45   | 31   |
| - travail de nuit et en équipe         | 70   | 249  | 250  | 93   | -5   | 189  | 119  |
| - heures supplémentaires               | 11   | 13   | 9    | 3    | -2   | -2   | 41   |
| - réduction générale                   | 0    | 0    | 53   | 152  | 180  | 357  | 22   |
| Total en faveur des employeurs         | 775  | 770  | 973  | 803  | 308  | 375  | 416  |
| Réductions de cotisations personnelles | 100  | 352  | 40   | 49   | -9   | -68  | -73  |

En dépit de modalités d'octroi plus généreuses du bonus à l'emploi et de l'indexation des seuils salariaux sur base de l'évolution des prix au-delà de 2009, les réductions de cotisations personnelles ciblées sur les bas salaires diminuent (de 8 millions, de 68 millions et de 73 millions d'euros) sur la période 2009-2011. En 2009 et 2010, cette diminution est due à un recul de l'emploi. En 2011, les paramètres du bonus emploi accusent un retard par rapport à l'évolution des salaires bruts des travailleurs à bas salaires, si bien que le nombre de travailleurs à bas salaires qui en bénéficient se réduit.

### 3.3.3. Evolution de la part salariale

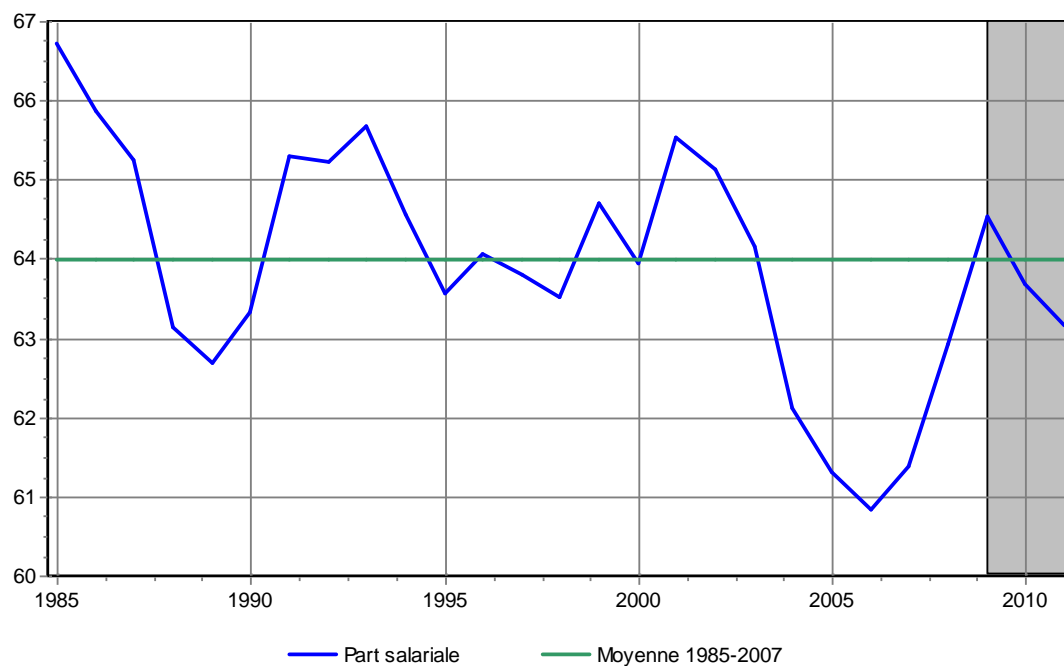
Tout comme en 2008, la part salariale<sup>18</sup> progresserait cette année de 1,6 point de pourcentage environ pour atteindre 64,5 %. Tant en 2008 qu'en 2009, le repli conjoncturel induit une croissance négative de la productivité horaire du travail qui pousse elle-même les coûts salariaux unitaires à la hausse. Cette tendance est encore renforcée par l'évolution des prix relatifs, qui implique une indexation des salaires largement supérieure au déflateur de la valeur ajoutée.

Sur la période 2010-2011 la productivité du travail repartirait à la hausse (allant de pair en 2010 avec une nouvelle baisse de l'emploi) et progresserait plus vite que les coûts salariaux horaires avant indexation. De plus, l'indexation salariale serait inférieure à la progression du déflateur de la valeur ajoutée. Par conséquent, la part des salaires dans la valeur ajoutée tomberait à 63,2 % en 2011.

Au cours des dernières années, on a observé une forte progression des subventions salariales (Cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail auquel sont confrontés les employeurs représente une proportion plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 15.

<sup>18</sup> Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

**Graphique 15 Evolution de la part salariale**  
*En pourcentage de la valeur ajoutée, secteur des entreprises*

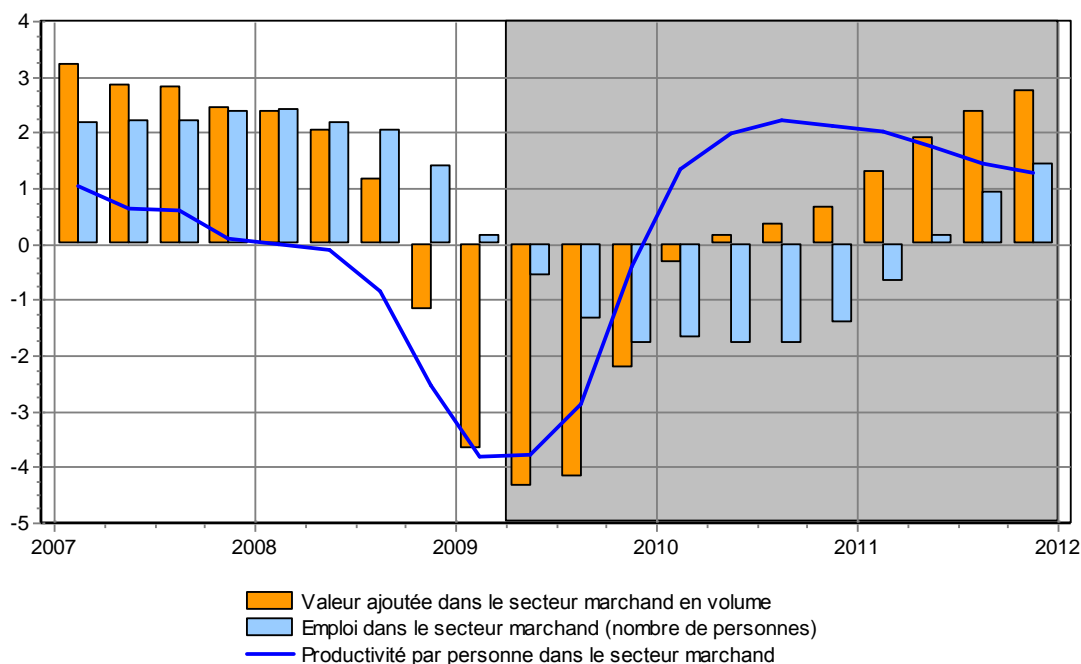


Source : ICN, BFP

## 4. Marché du travail

Au moment de l'éclatement de la crise financière en septembre 2008, l'activité économique était déjà en net recul. La croissance à un trimestre d'intervalle de la valeur ajoutée dans le secteur marchand est tombée de 0,6 % au premier trimestre 2008 à -0,1 % au troisième trimestre. Néanmoins, l'emploi marchand a continué à progresser sensiblement au cours de ces trois trimestres (de 0,6 % au cours du premier trimestre et de 0,4 % au cours des deux trimestres suivants). Le repli conjoncturel vient à la suite d'une très longue période de croissance forte mais surtout ininterrompue de l'activité (seize trimestres consécutifs de croissance à un an d'intervalle de 2,2 % à 3,3 %) qui n'a pas entraîné de dérapage des coûts salariaux. Dans le secteur marchand, la croissance a été intensive en travail. Ce phénomène a été renforcé ces dernières années par une nette expansion de l'emploi généré dans le cadre du système des titres-services, ce qui a, par ailleurs, freiné la progression de la productivité du travail.

**Graphique 16** Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité  
*Croissance à un an d'intervalle*



Source : ICN, BFP

L'éclatement de la crise en septembre 2008 a débouché sur une contraction exceptionnelle de l'activité dans le secteur marchand : on a enregistré une croissance négative de -1,9 % au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. Traditionnellement, l'emploi réagit avec retard à un tel choc. A court terme, les embauches diminuent et les licenciements se limitent majoritairement aux groupes les plus vulnérables (emplois à durée déterminée et intérimaires), si

bien que le ralentissement de la croissance se traduit surtout par une baisse de la productivité du travail. Les entreprises s'efforcent de compenser le plus possible cette baisse par une réduction du nombre d'heures rémunérées par travailleur et ont recours aux dispositifs de réduction du temps de travail mis en place par les pouvoirs publics. A défaut, les entreprises sont contraintes de composer avec une baisse (temporaire) de la productivité par heure (rémunérée).

Les données les plus récentes indiquent en effet une forte décroissance (à un trimestre d'intervalle) de la productivité par tête au cours du dernier trimestre 2008 (-1,9 %) et du premier trimestre de cette année (-1,3 %). D'une part, la durée du temps de travail moyenne a nettement diminué (de respectivement 1,1 % et 0,7 %). Cette évolution est due, pour une grande partie, au recours croissant au dispositif de chômage temporaire des ouvriers par les entreprises manufacturières et le secteur de la construction. En données budgétaires corrigées des variations saisonnières<sup>19</sup>, le nombre de chômeurs temporaires est passé de 32 900 équivalents temps plein au troisième trimestre 2008 à respectivement 40 400 et 56 600 équivalents temps plein au cours des deux trimestres suivants. D'autres formes de réduction subventionnée par les pouvoirs publics du temps de travail rencontrent également un franc succès : par exemple, la croissance du nombre de personnes en interruption carrière à temps partiel ou en crédit-temps à temps partiel s'est encore accélérée depuis l'éclatement de la crise. D'autre part, la productivité horaire a aussi sensiblement diminué (de respectivement 0,8 % et 0,7 %).

Les conséquences de l'effondrement de l'activité pour l'emploi marchand sont donc restées limitées au cours de ces deux trimestres (stabilisation, puis contraction de 0,6 %). Néanmoins, l'évolution de l'emploi au premier trimestre de cette année a été légèrement plus défavorable que prévu en raison surtout de la forte baisse du nombre d'intérimaires. Il n'est pas surprenant de constater que ce sont de loin les jeunes qui sont les plus touchés par le recul de l'emploi.

L'activité dans le secteur marchand continue de se contracter au deuxième trimestre (de 0,4 %), mais devrait se stabiliser quasiment au second semestre. La productivité se maintient à son niveau plancher du deuxième trimestre pour repartir à la hausse au troisième trimestre. Néanmoins, la durée de travail moyenne se maintient à un niveau exceptionnellement bas sur toute l'année. Le chômage temporaire des ouvriers atteint un pic au deuxième trimestre (66 500 équivalents temps plein) pour ensuite diminuer lentement. A partir du troisième trimestre, les mesures anti-crise temporaires décidées par le gouvernement pour faciliter la réduction de la durée du travail (réduction des cotisations patronales en cas de réduction collective du temps de travail, allocations ONEM en cas de réduction individuelle du temps de travail ou – et cela s'applique aussi aux employés – en cas de suspension du contrat de travail) pèsent aussi sur l'évolution de la durée du temps de travail. L'emploi marchand diminue de 0,4 % par trimestre au cours de cette période.

La croissance à un an d'intervalle de l'emploi marchand est restée élevée sur l'ensemble de l'année 2008. Elle est devenue négative au deuxième trimestre de cette année et ne devrait at-

---

<sup>19</sup> Nombre de jours effectivement indemnisés proportionnellement au nombre de jours potentiellement indemnisés.

teindre son niveau le plus bas (-1,8 %) qu'au quatrième trimestre. En moyenne annuelle, l'emploi marchand a encore crû au rythme de 2 % l'an dernier, alors que la croissance de l'activité reculait déjà de 1,3 %. En 2009, le recul de l'emploi se limiterait à 0,9 % en dépit de la nette croissance négative de l'activité (-3,6 %). En d'autres termes, la productivité du travail baisse (respectivement de 0,7 % et de 2,7 %) durant deux années consécutives.

En 2010, l'activité ne repartirait à la hausse qu'au second semestre, mais la productivité du travail connaîtrait un rythme de croissance soutenu. Même dans l'hypothèse où les mesures anti-crise susmentionnées restent d'application au premier semestre 2010, la durée moyenne du travail devrait sortir progressivement du creux où elle se situe actuellement. L'emploi marchand continue à perdre du terrain sur l'ensemble de l'année 2010, mais atteint son niveau plancher en fin d'année. A un an d'intervalle, le rythme des pertes d'emploi reste inférieur à 2 % par trimestre. En 2010, l'emploi subit donc de plein fouet le ralentissement de la croissance. En moyenne annuelle, l'emploi baisse sensiblement (de 1,7 %), alors que la croissance de l'activité a déjà renoué avec un niveau légèrement positif (0,2 %).

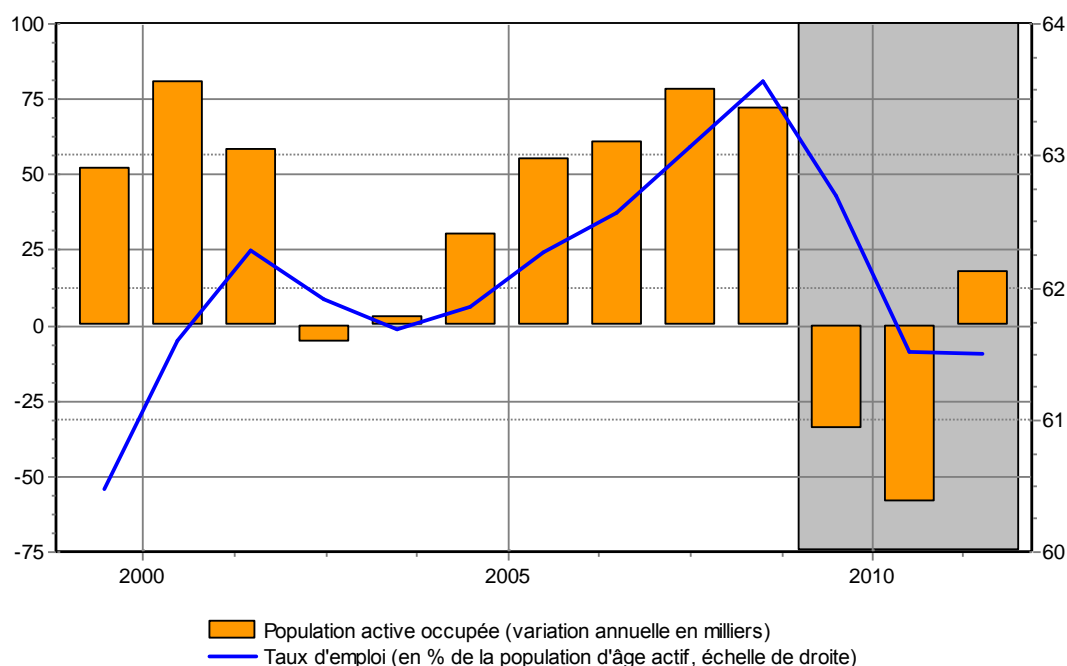
En 2011, la reprise de l'activité marchande (croissance moyenne à un trimestre d'intervalle de 0,7 %) devrait être plus soutenue et aller de pair avec une reprise lente et progressive de l'emploi marchand (croissance trimestrielle moyenne de 0,4 %). Calculée à un an d'intervalle, l'évolution de l'emploi ne devient nettement positive qu'à partir du troisième trimestre si bien que la croissance annuelle moyenne de l'emploi (0,5 %) apparaît tenue en comparaison avec celle de la valeur ajoutée (2 %). La productivité par tête progresse donc sensiblement tant en 2010 (de 1,9 %) qu'en 2011 (de 1,5 %), sans toutefois retrouver, à la fin 2011, le niveau tendanciel que l'on aurait atteint en l'absence de crise.

En comparaison avec les soubresauts de l'emploi marchand au cours de cette période, les fluctuations de l'emploi non marchand apparaissent minimes. L'emploi public a encore progressé de 3 200 unités l'an dernier, mais resterait pratiquement constant cette année et l'année prochaine en raison du remplacement limité des départs naturels dans la fonction publique fédérale. En 2011, l'emploi public augmenterait à nouveau de 1 800 unités. Cette année, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire (de 2 500 personnes) au profit de l'emploi titres-services mais se stabiliserait ensuite lorsque le système des titres-services arrive en vitesse de croisière.

Dès lors, si la population active occupée totale a encore progressé de 71 900 unités en moyenne annuelle l'an dernier, elle devrait se réduire sensiblement en 2009 et 2010, respectivement de 34 400 unités et de 58 900 unités. La baisse devrait même atteindre 107 600 unités entre le quatrième trimestre 2008 et le premier trimestre 2011. Le taux d'emploi, qui avait progressé de 63,1 % en 2007 à 63,6 % en 2008, retomberait à 62,7 % cette année et à 61,5 % en 2010, soit légèrement en dessous du niveau enregistré en 2000. La crise économique a ainsi anéanti les acquis, en termes de créations d'emplois, de la dernière décennie. En 2011, la population active occupée progresse de manière limitée (de 17 600 unités), insuffisamment pour compenser la croissance

encore substantielle de la population d'âge actif (croissance de 0,4 %, augmentation de 31 700 unités) si bien que le taux d'emploi diminue encore faiblement (pour s'établir à 61,5 %).

**Graphique 17** Evolution de l'emploi et du taux d'emploi  
Moyennes annuelles



Source : ICN, SPF Economie, BFP

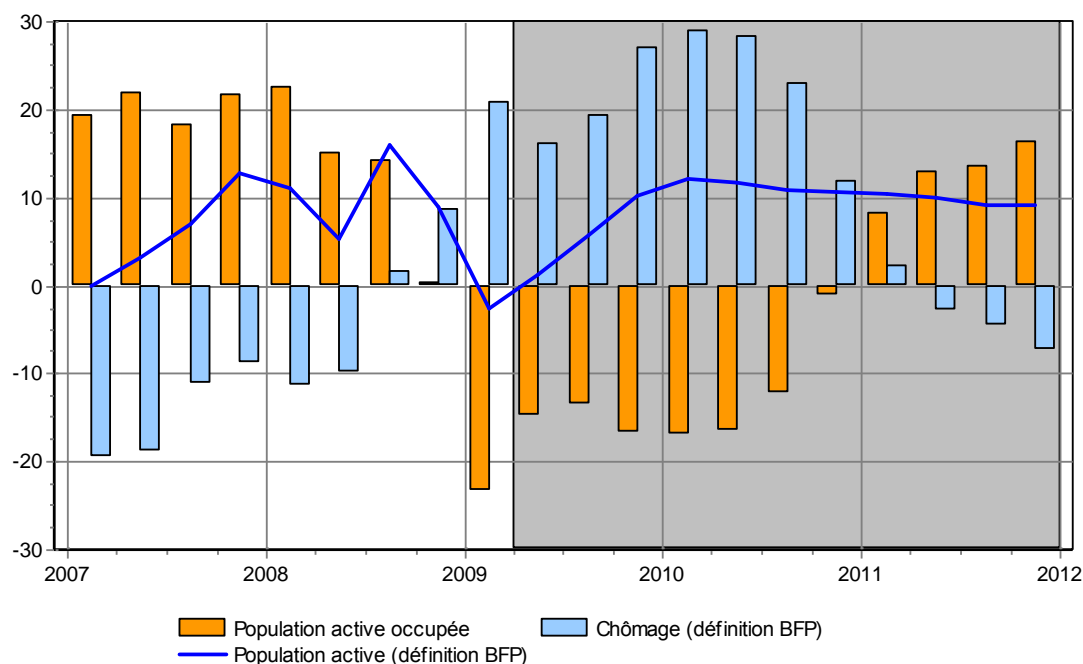
L'évolution du chômage<sup>20</sup> a marqué un tournant au troisième trimestre 2008. La progression du nombre de chômeurs au cours des deux trimestres qui ont suivi a été sensible mais ne reflète pas totalement la dégradation de l'évolution de l'emploi. Cette évolution est le signe d'une croissance plus faible que prévu de la population active<sup>21</sup> au cours de cette période. Au cours du premier trimestre de cette année, la population active (corrigée des variations saisonnières) aurait même légèrement diminué. Au deuxième trimestre, le rythme de progression du chômage ralentit légèrement de sorte que – compte tenu de notre estimation de l'évolution de l'emploi – la population active aurait à peine progressé au cours de ce trimestre. A la fin 2006 – début 2007, nous avons déjà connu une période de faible progression de l'offre de travail qui était en contradiction avec l'évolution des déterminants sociodémographiques sous-jacents (taux d'activité croissants chez les femmes et dans les classes d'âge supérieures, forte croissance de la population d'âge actif notamment soutenue par une immigration élevée). A l'époque, cette évolution était d'autant plus surprenante qu'elle se produisait à une période de forte conjoncture. On a de bonnes raisons de penser que cette évolution avait pour origine des phénomènes relativement indépendants du comportement des agents économiques (modification de la méthode

<sup>20</sup> Définition BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

<sup>21</sup> Définition BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

administrative de calcul du chômage, effet de la politique plus stricte de suivi des demandeurs d'emploi).

**Graphique 18** Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active  
Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source : ICN, ONEM, BFP

Par contre, la faiblesse actuelle de la croissance de l'offre de travail pourrait bien être liée à la forte détérioration du climat économique. Plusieurs canaux de transmission peuvent être évoqués : une entrée retardée des jeunes sur le marché du travail, une sortie anticipée des travailleurs âgés (via la pension ou la prépension), des effets de découragement dans les autres catégories d'âge ou un ralentissement de l'immigration. Les premier et dernier facteurs cités peuvent à l'heure actuelle difficilement être évalués en l'absence de données récentes. Pour ce qui est de l'avant-dernier facteur, il ne concerne que les groupes de population non admissibles aux allocations de chômage (vu que la population active est évaluée ici sur base de données administratives). Enfin, en ce qui concerne les sorties anticipées du marché du travail, les chiffres récents en matière de prépension montrent que la crise actuelle a un impact étonnamment limité. La hausse du nombre de pensionnés observée au cours des derniers mois est en grande partie attribuable à la réforme des pensions (l'âge légal de la retraite des femmes étant relevé à 65 ans, elles restent une année de plus dans le système), mais on n'observe pas actuellement de hausse significative du nombre des entrées en prépension suite au repli conjoncturel (comme ce fut le cas en 2001-2003).

La croissance de la population active est supposée retrouver progressivement le rythme dicté par les déterminants sociodémographiques sous-jacents, soit une progression de quelque 10 000



unités par trimestre. La population active gagne, en moyenne annuelle, 19 500 unités cette année, mais sa croissance s'accélérerait à 39 500 unités en 2010 et 40 800 unités en 2011. Le taux d'activité baisse de 72,1 % à 71,9 % en 2009 et progresserait ensuite à 72 % en 2010 et 72,3 % en 2011.

La croissance à un trimestre d'intervalle du chômage devrait s'accélérer à l'approche de la fin de l'année (+ 26 900 unités au quatrième trimestre), se maintenir au même niveau au cours du premier semestre 2010 et ensuite se ralentir progressivement. Le chômage (corrigé des effets saisonniers) atteint un pic de 782 600 unités au premier trimestre 2011. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le nombre de chômeurs commence lentement à diminuer. L'évolution du chômage en moyenne annuelle reflète le décalage entre le cycle conjoncturel et la situation du marché du travail. Alors que l'on observait déjà un net ralentissement de la croissance économique, le chômage a encore reculé de 32 900 unités l'an dernier et le taux de chômage a baissé de 12,5 % à 11,8 %. Cette année, le taux de chômage progresserait à 12,8 % (+53 900 chômeurs), mais ce n'est que l'année prochaine que les effets de la crise actuelle se font pleinement sentir (hausse jusqu'à 14,6 %, + 98 400 chômeurs). En 2011, la croissance de l'emploi sera insuffisante pour absorber la hausse de l'offre de travail (d'où une nouvelle hausse du taux de chômage à 14,9 %). Le taux de chômage "harmonisé" d'Eurostat (calculé sur la base des enquêtes sur les forces du travail) a baissé l'an dernier de 7,5 % à 7 % mais devrait fortement progresser cette année et l'année prochaine, respectivement jusqu'à 8,2 % et 9,4 % et culminer à 9,6 % en 2011.

## Annexe

|                 |  |
|-----------------|--|
| Tableau A.      | Environnement international et indicateurs financiers                |
| Tableau B.1.    | PIB et principales catégories de dépenses à prix courants            |
| Tableau B.2.    | PIB et principales catégories de dépenses en volume                  |
| Tableau B.3.    | Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses          |
| Tableau B.4.    | Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants |
| Tableau B.5.    | Situation sur le marché de l'emploi                                  |
| Tableau B.5.bis | Situation sur le marché de l'emploi - détail                         |
| Tableau B.6.    | Compte des particuliers  |
| Tableau B.7.    | Revenu disponible réel des particuliers                              |
| Tableau B.8.    | Compte des entreprises   |
| Tableau B.9.    | Opérations avec le reste du monde                                    |

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

| <i>Taux de croissance, sauf indications contraires</i>                              |       |       |       |       |
|---|-------|-------|-------|-------|
|   | 2008  | 2009  | 2010  | 2011  |
| <b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>                               | 2,6   | -10,1 | 1,9   | 5,2   |
| <b>Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)</b>                     | 2,2   | 1,2   | 0,4   | 0,3   |
| <b>Taux de change de l'euro en dollar</b><br>(nombre de dollars pour 100 euros) (2) | 147,1 | 137,7 | 142,3 | 142,6 |
| <b>Prix mondiaux</b>  |       |       |       |       |
| Biens hors énergie (en euro) (3)  | -0,2  | -3,0  | 1,1   | 1,0   |
| Energie (Brent: USD par baril)  | 96,9  | 61,2  | 76,5  | 79,6  |
| <b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>  |       |       |       |       |
| Court terme (Euribor à 3 mois) (2)  | 4,6   | 1,3   | 1,5   | 2,7   |
| Long terme (10 ans) (4) (2)   | 4,2   | 3,7   | 3,9   | 4,3   |

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants

| <i>En milliards d'euros</i>                          |        |        |        |        |
|--|--------|--------|--------|--------|
|  | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   |
| Dépenses de consommation finale des particuliers     | 184,16 | 182,37 | 186,27 | 192,77 |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics | 79,60  | 83,81  | 85,96  | 89,37  |
| Formation brute de capital fixe                      | 78,25  | 74,27  | 75,15  | 79,11  |
| a. Investissements des entreprises (1)               | 52,34  | 48,74  | 49,28  | 51,65  |
| b. Investissements des pouvoirs publics              | 5,79   | 5,76   | 6,28   | 7,23   |
| c. Investissements en logements                      | 20,12  | 19,78  | 19,59  | 20,23  |
| Variation de stocks                                  | 3,93   | -1,69  | -1,73  | -1,72  |
| Dépenses nationales totales                          | 345,94 | 338,76 | 345,65 | 359,53 |
| Exportations de biens et services                    | 316,91 | 261,43 | 267,49 | 283,38 |
| Importations de biens et services                    | 318,65 | 263,59 | 270,58 | 287,54 |
| <b>Produit Intérieur Brut</b>                        | 344,21 | 336,60 | 342,55 | 355,37 |
| <b>Revenu National Brut</b>                          | 345,58 | 337,95 | 343,92 | 356,79 |

(1) Y compris indépendants et ISBL

**BUDGET ECONOMIQUE**

**Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume**

| <i>Taux de croissance</i>                            |      |       |      |      |
|--|------|-------|------|------|
|  | 2008 | 2009  | 2010 | 2011 |
| Dépenses de consommation finale des particuliers     | 0,9  | -0,9  | 0,6  | 1,9  |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics | 2,3  | 1,9   | 1,4  | 1,7  |
| Formation brute de capital fixe                      | 5,5  | -3,9  | -1,5 | 3,1  |
| a. Investissements des entreprises (1)               | 7,4  | -4,9  | -1,2 | 2,9  |
| <i>p.m. hors achats de bâtiments publics</i>         | 7,5  | -5,2  | -0,8 | 3,0  |
| b. Investissements des pouvoirs publics              | 4,6  | 1,9   | 6,3  | 13,5 |
| <i>p.m. hors ventes de bâtiments publics</i>         | 3,7  | 4,4   | 3,1  | 13,1 |
| c. Investissements en logements                      | 1,0  | -3,2  | -4,6 | 0,2  |
| Variation de stocks (2)                              | -0,2 | -0,9  | -0,0 | 0,0  |
| Dépenses nationales totales                          | 2,0  | -1,8  | 0,3  | 2,1  |
| Exportations de biens et services                    | 2,2  | -15,1 | 1,5  | 4,1  |
| Importations de biens et services                    | 3,3  | -13,7 | 1,4  | 4,4  |
| Exportations nettes (2)                              | -0,9 | -1,2  | 0,1  | -0,3 |
| <b>Produit intérieur brut</b>                        | 1,1  | -3,1  | 0,4  | 1,9  |
| Revenu intérieur brut réel                           | -2,2 | -1,8  | 0,1  | 1,8  |
| <b>Revenu national brut réel</b>                     | -1,6 | -1,8  | 0,1  | 1,8  |

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

**Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses**

| <i>Taux de croissance</i>                                 |      |      |      |      |
|---|------|------|------|------|
|   | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Dépenses de consommation finale des particuliers          | 4,3  | -0,1 | 1,5  | 1,6  |
| Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics      | 4,7  | 3,3  | 1,2  | 2,2  |
| Formation brute de capital fixe                           | 2,3  | -1,2 | 2,7  | 2,1  |
| a. Investissements des entreprises (1)                    | 2,1  | -2,1 | 2,3  | 1,8  |
| b. Investissements des pouvoirs publics                   | 1,8  | -2,4 | 2,5  | 1,5  |
| c. Investissements en logements                           | 3,0  | 1,5  | 3,8  | 3,1  |
| Dépenses nationales totales                               | 4,4  | -0,2 | 1,7  | 1,9  |
| Exportations de biens et services                         | 4,3  | -2,8 | 0,8  | 1,8  |
| Importations de biens et services                         | 7,3  | -4,1 | 1,3  | 1,8  |
| Termes de l'échange                                       | -2,8 | 1,4  | -0,4 | -0,0 |
| <b>Produit Intérieur Brut</b>                             | 1,7  | 0,9  | 1,4  | 1,8  |
| <i>Pro memori:</i>  |      |      |      |      |
| Déflateur des dépenses finales totales                    | 4,3  | -1,4 | 1,3  | 1,8  |
| Contributions:  |      |      |      |      |
| (a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)           | 0,9  | 0,5  | 0,8  | 1,0  |
| (a1) Coûts salariaux par unité produite                   | 1,1  | 1,0  | 0,1  | 0,4  |
| (a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite | -0,1 | -0,0 | 0,0  | 0,1  |
| (a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)            | -0,1 | -0,4 | 0,7  | 0,6  |
| (b) Coût des importations                                 | 3,4  | -1,9 | 0,6  | 0,8  |

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants

| <i>Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires</i>          |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|
|  | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| <i>Salariés dans le secteur marchand</i>                                       |      |      |      |      |
| Coût salarial par heure effective  | 3,4  | 2,4  | 1,1  | 1,9  |
| <i>p.m. Y compris les effets des réductions du précompte professionnel (1)</i> | 3,0  | 2,0  | 0,7  | 1,8  |
| Coût salarial par personne   | 2,8  | -0,1 | 2,1  | 2,6  |
| Salaire brut par heure effective   | 3,7  | 2,4  | 0,9  | 2,0  |
| Salaire brut par personne  | 3,1  | -0,1 | 1,9  | 2,7  |
| Indexation   | 2,9  | 2,4  | 0,7  | 1,6  |
| Salaire brut par heure effective hors indexation                               | 0,8  | 0,0  | 0,3  | 0,3  |
| Salaire brut par personne hors indexation                                      | 0,2  | -2,4 | 1,3  | 1,0  |
| Emploi (nombre d'heures)   | 1,7  | -3,5 | -0,9 | 1,2  |
| Emploi (nombre de personnes)   | 2,3  | -1,1 | -1,8 | 0,5  |
| <b>Masse salariale y compris cotisations patronales (2)</b>                    | 5,2  | -1,2 | 0,2  | 3,1  |
| <b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>                             | 5,4  | -1,2 | 0,1  | 3,2  |
| <i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>       |      |      |      |      |
| Cotisations patronales (sensu lato) (2)  | 33,5 | 33,4 | 33,7 | 33,5 |
| Cotisations patronales (sensu stricto) (3)                                     | 24,4 | 24,3 | 24,4 | 24,3 |
| Cotisations des salariés (4)   | 10,3 | 10,2 | 10,3 | 10,4 |
| <i>Inflation et indexation</i>   |      |      |      |      |
| Inflation: indice national des prix à la consommation                          | 4,5  | 0,0  | 1,5  | 1,6  |
| Inflation: indice santé  | 4,2  | 0,6  | 1,2  | 1,6  |
| Indexation rémunérations secteur public  | 3,0  | 3,0  | 0,0  | 1,7  |
| Indexation des prestations sociales  | 4,1  | 2,0  | 0,0  | 2,0  |
| <i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>                             |      |      |      |      |
| Valeur ajoutée en volume   | 1,3  | -3,6 | 0,2  | 2,0  |
| Emploi (nombre d'heures)   | 1,5  | -3,0 | -0,8 | 1,0  |
| Productivité horaire   | -0,2 | -0,7 | 0,9  | 0,9  |

(1) Il s'agit des réductions du précompte professionnel qui sont accordées aux entreprises du secteur privé. Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 1995, celles-ci doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles ne peuvent dès lors pas entrer en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux.

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

|   | 2008    | 2009    | 2010    | 2011    |
|---|---------|---------|---------|---------|
| <b>I. Population totale (II+III)</b>                  | 10703,6 | 10778,6 | 10855,8 | 10934,2 |
| I.bis Population d'âge actif                          | 7070,0  | 7113,2  | 7153,0  | 7184,7  |
| <b>II. Population inactive (concept BFP)</b>          | 5609,6  | 5665,1  | 5702,8  | 5740,3  |
| <b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b> | 5094,0  | 5113,5  | 5153,0  | 5193,8  |
| <b>IV. Emploi intérieur</b>                           | 4436,1  | 4401,5  | 4342,7  | 4360,2  |
| (a) Salariés  | 2916,6  | 2883,8  | 2832,1  | 2845,9  |
| (b) Indépendants                                      | 709,7   | 707,8   | 700,3   | 702,3   |
| (c) Emploi public                                     | 809,9   | 810,0   | 810,2   | 812,0   |
| <b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>            | 57,4    | 57,5    | 57,5    | 57,5    |
| <b>VI. Chômage (concept BFP)</b>                      | 600,5   | 654,4   | 752,8   | 776,1   |
| (a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)                 | 499,7   | 560,0   | 662,2   | 687,7   |
| (b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)         | 100,8   | 94,4    | 90,6    | 88,3    |
| Taux de chômage (VI)/(III)                            | 11,8    | 12,8    | 14,6    | 14,9    |
| Taux d'activité (III)/(I.bis)                         | 72,1    | 71,9    | 72,0    | 72,3    |
| Taux d'emploi (IV+V/I.bis)                            | 63,6    | 62,7    | 61,5    | 61,5    |
| <i>Pro memori</i>                                     |         |         |         |         |
| Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)    | 7,0     | 8,2     | 9,4     | 9,6     |

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

En milliers (moyennes annuelles)

|  | 2008    | 2009    | 2010    | 2011    |
|--|---------|---------|---------|---------|
| <b>I. Population totale (II+III)</b>                   | 10703,6 | 10778,6 | 10855,8 | 10934,2 |
| I.bis Population d'âge actif                           | 7070,0  | 7113,2  | 7153,0  | 7184,7  |
| <b>II. Population inactive (concept BFP)</b>           | 5609,6  | 5665,1  | 5702,8  | 5740,3  |
| dont: avec allocation ONEM (1):                        | 191,0   | 190,8   | 193,9   | 194,4   |
| - Dispenses pour raisons sociales et familiales        | 11,1    | 10,7    | 10,4    | 10,4    |
| - Dispenses pour reprise d'études                      | 20,8    | 19,9    | 20,2    | 20,2    |
| - Interruptions complètes de carrière (2)              | 27,0    | 24,7    | 24,0    | 23,4    |
| - Prépensions conventionnelles à temps plein           | 115,3   | 118,0   | 120,7   | 121,9   |
| - Chômeurs complets en formation professionnelle       | 16,8    | 17,5    | 18,6    | 18,6    |
| <b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>  | 5094,0  | 5113,5  | 5153,0  | 5193,8  |
| <b>IV. Emploi intérieur</b>                            | 4436,1  | 4401,5  | 4342,7  | 4360,2  |
| dont: avec allocation ONEM (1):                        | 330,3   | 348,9   | 356,0   | 356,0   |
| - Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations | 48,0    | 50,4    | 51,3    | 51,6    |
| - Activation   | 72,6    | 68,9    | 64,4    | 61,7    |
| ** Agences locales pour l'emploi                       | 6,6     | 5,3     | 4,2     | 3,4     |
| ** Programme de réinsertion                            | 0,0     | 0,0     | 0,0     | 0,0     |
| ** Plan 'activa'                                       | 53,0    | 49,1    | 45,2    | 43,3    |
| ** Réintégration de chômeurs âgés                      | 7,2     | 8,8     | 9,1     | 9,1     |
| ** Programme de transition professionnelle             | 5,8     | 5,8     | 5,8     | 5,8     |
| ** Première expérience professionnelle                 | 0,0     | 0,0     | 0,0     | 0,0     |
| - Interruptions partielles de carrière (2)             | 208,6   | 228,5   | 239,3   | 241,7   |
| - Prépensions à temps partiel                          | 0,6     | 0,6     | 0,6     | 0,6     |
| - Chômeurs complets en atelier protégé                 | 0,5     | 0,5     | 0,5     | 0,4     |
| <b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>             | 57,4    | 57,5    | 57,5    | 57,5    |
| <b>VI. Chômage (concept BFP)</b>                       | 600,5   | 654,4   | 752,8   | 776,1   |
| (a) Demandeurs d'emploi inoccupés (5)                  | 499,7   | 560,0   | 662,2   | 687,7   |
| (b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)          | 100,8   | 94,4    | 90,6    | 88,3    |
| p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)         | 27,5    | 27,7    | 28,2    | 28,1    |
| p.m. Chômage temporaire (1) (unités budgétaires)       | 32,4    | 60,7    | 43,4    | 32,3    |
| p.m. CCI-DE (1)(6) - variations annuelles              | -25,1   | 38,0    | 75,7    | 18,4    |

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR: allocation de garantie de revenu

(5) Hors emplois ALE

(6) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

| <i>En milliards d'euros</i>  |        |        |        |        |
|--|--------|--------|--------|--------|
|  | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   |
| <b>I. Opérations courantes</b>   |        |        |        |        |
| <b>a. Ressources</b>   | 313,15 | 314,13 | 319,02 | 330,16 |
| 1. Excédent net d'exploitation   | 10,09  | 9,49   | 9,74   | 10,28  |
| 2. Revenu mixte  | 23,90  | 23,24  | 23,45  | 23,99  |
| 3. Rémunération des salariés   | 181,09 | 181,48 | 182,66 | 188,41 |
| Salaires et traitements bruts  | 134,67 | 134,79 | 135,33 | 139,52 |
| Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs                   | 35,16  | 34,87  | 35,06  | 35,97  |
| Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs                     | 11,26  | 11,81  | 12,27  | 12,93  |
| 4. Revenus nets de la propriété  | 29,01  | 26,98  | 28,19  | 29,32  |
| Intérêts reçus   | 16,59  | 14,43  | 15,14  | 16,39  |
| Intérêts payés (-)   | 6,71   | 6,08   | 5,74   | 6,78   |
| Revenu distribué des sociétés  | 11,55  | 10,84  | 10,76  | 11,31  |
| Autres   | 7,58   | 7,79   | 8,03   | 8,40   |
| 5. Prestations sociales  | 63,55  | 67,29  | 69,46  | 72,60  |
| 6. Autres transferts courants nets   | 2,88   | 3,30   | 3,32   | 3,44   |
| 7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension | 2,63   | 2,36   | 2,19   | 2,12   |
| <b>b. Emplois</b>  | 296,82 | 293,85 | 299,29 | 309,58 |
| 1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine                            | 44,66  | 43,01  | 43,53  | 45,03  |
| 2. Cotisations sociales, dont:   | 67,99  | 68,48  | 69,49  | 71,78  |
| Cotisations sociales effectives  | 56,73  | 56,66  | 57,22  | 58,85  |
| Cotisations sociales imputées  | 11,26  | 11,81  | 12,27  | 12,93  |
| 3. Consommation finale nationale   | 184,16 | 182,37 | 186,27 | 192,77 |
| <b>c. Epargne nette</b>  | 16,33  | 20,28  | 19,73  | 20,59  |
| <b>II. Opérations en capital</b>   |        |        |        |        |
| <b>a. Ressources</b>   | 0,81   | 1,11   | 0,84   | 0,85   |
| <b>b. Emplois</b>  | 13,76  | 12,63  | 12,02  | 12,30  |
| 1. Formation brute de capital fixe   | 23,20  | 22,65  | 22,50  | 23,27  |
| 2. Consommation de capital fixe (-)  | 11,60  | 12,14  | 12,63  | 13,22  |
| 3. Impôts en capital   | 2,38   | 2,33   | 2,37   | 2,46   |
| 4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur    | -0,11  | -0,11  | -0,11  | -0,11  |
| 5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits          | -0,38  | -0,38  | -0,38  | -0,38  |
| 6. Autres transferts en capital à payer                                      | 0,27   | 0,27   | 0,27   | 0,27   |
| <b>III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement</b>               | 3,38   | 8,76   | 8,56   | 9,13   |
| en % du PIB  | 0,98   | 2,60   | 2,50   | 2,57   |

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages



Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)

| <i>Taux de croissance</i>   |      |       |      |      |
|---|------|-------|------|------|
|   | 2008 | 2009  | 2010 | 2011 |
| <b>Revenu primaire brut</b>                                       | 0,4  | -0,8  | -0,2 | 1,7  |
| <i>a. Salaires, dont:</i>   | 0,7  | 0,3   | -0,8 | 1,5  |
| Entreprises   | 0,8  | -1,1  | -1,2 | 1,4  |
| Etat  | 1,2  | 5,0   | 0,2  | 1,8  |
| Travailleurs frontaliers  | -5,0 | 0,7   | 0,6  | 1,0  |
| <i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i> | -1,0 | -1,5  | 0,6  | 2,0  |
| Excédent brut d'exploitation des particuliers                     | 0,1  | -0,2  | 1,9  | 3,4  |
| Revenu mixte des indépendants                                     | -2,0 | -2,7  | -0,6 | 0,7  |
| <i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>                     | 0,8  | -6,9  | 3,0  | 2,3  |
| Intérêts reçus  | 5,2  | -12,9 | 3,4  | 6,5  |
| Intérêts payés (-)  | 8,7  | -9,2  | -7,0 | 16,2 |
| Revenus distribués des sociétés                                   | -0,7 | -6,0  | -2,3 | 3,4  |
| <b>Distribution secondaire des revenus</b>                        |      |       |      |      |
| <i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>                      | 1,4  | 6,4   | 1,6  | 2,9  |
| Prestations sociales  | 1,2  | 6,0   | 1,7  | 2,9  |
| <i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>                     | 0,1  | 0,8   | -0,0 | 1,7  |
| Cotisations sociales effectives                                   | 0,2  | -0,0  | -0,5 | 1,2  |
| Cotisations sociales imputées                                     | -0,4 | 5,3   | 2,5  | 3,9  |
| <i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>      | 2,9  | -3,6  | -0,3 | 1,8  |
| <b>Revenu disponible brut des particuliers</b>                    | 0,3  | 1,5   | 0,4  | 2,1  |

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

| <i>En milliards d'euros</i>  |        |        |        |        |
|--|--------|--------|--------|--------|
|  | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   |
| <b>I. Opérations courantes</b>   |        |        |        |        |
| <b>a. Ressources</b>   | 34,79  | 30,46  | 31,03  | 33,58  |
| 1. Excédent net d'exploitation   | 42,82  | 36,60  | 38,08  | 40,59  |
| 2. Cotisations sociales  | 11,17  | 11,26  | 11,42  | 11,81  |
| cotisations effectives à charge des employeurs                               | 6,10   | 6,03   | 6,00   | 6,15   |
| cotisations à charge des salariés  | 2,07   | 2,16   | 2,22   | 2,31   |
| cotisations sociales imputées  | 3,00   | 3,07   | 3,21   | 3,35   |
| 3. Revenus nets de la propriété  | -19,86 | -18,05 | -19,13 | -19,47 |
| 4. Autres transferts courants nets   | 0,66   | 0,65   | 0,65   | 0,65   |
| <b>b. Emplois</b>  | 23,51  | 19,22  | 21,60  | 22,47  |
| 1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine                            | 12,07  | 7,68   | 9,91   | 10,39  |
| 2. Prestations sociales  | 8,80   | 9,17   | 9,49   | 9,96   |
| prestations d'assurances sociales de régimes privés                          | 5,53   | 5,83   | 6,01   | 6,33   |
| prestations d'assurances sociales directes d'employeurs                      | 3,27   | 3,34   | 3,48   | 3,63   |
| 3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension | 2,64   | 2,36   | 2,20   | 2,12   |
| <b>c. Epargne nette</b>  | 11,28  | 11,24  | 9,43   | 11,11  |
| <b>II. Opérations en capital</b>   |        |        |        |        |
| <b>a. Ressources</b>   | 3,22   | 3,49   | 3,69   | 3,80   |
| <b>b. Emplois</b>  | 19,12  | 9,52   | 7,99   | 8,53   |
| 1. Formation brute de capital fixe   | 49,26  | 45,86  | 46,38  | 48,61  |
| 2. Consommation de capital fixe (-)  | 35,77  | 36,39  | 38,36  | 40,06  |
| 3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits          | 1,27   | 1,30   | 1,27   | 1,28   |
| 4. Variation des stocks  | 4,03   | -1,59  | -1,63  | -1,63  |
| 5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur                            | 0,01   | 0,01   | 0,01   | 0,01   |
| 6. Transferts en capital à payer   | 0,32   | 0,33   | 0,33   | 0,33   |
| <b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>                    | -4,62  | 5,21   | 5,12   | 6,38   |
| en % du PIB  | -1,34  | 1,55   | 1,50   | 1,80   |

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde

| <i>En milliards d'euros</i>   |        |        |        |        |
|---|--------|--------|--------|--------|
|   | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   |
| <b>I. Opérations courantes</b>  |        |        |        |        |
| <b>a. Emplois</b>   | 329,42 | 274,86 | 281,84 | 299,02 |
| 1. Importations de biens et services  | 318,65 | 263,59 | 270,58 | 287,54 |
| 2. Rémunération des salariés  | 1,82   | 1,87   | 1,93   | 1,98   |
| 3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)   | 2,25   | 2,11   | 2,15   | 2,23   |
| 4. Revenus nets de la propriété (-)   | -1,33  | -1,53  | -1,56  | -1,54  |
| 5. Autres transferts courants nets  | 3,01   | 3,34   | 3,14   | 3,17   |
| 6. Cotisations sociales   | 1,66   | 1,68   | 1,72   | 1,76   |
| 7. Prestations sociales autres que transferts en nature                                 | 0,70   | 0,74   | 0,76   | 0,80   |
| <b>b. Ressources</b>  | 325,04 | 269,67 | 275,92 | 292,04 |
| 1. Exportations de biens et services  | 316,91 | 261,43 | 267,49 | 283,38 |
| 2. Rémunération des salariés  | 6,13   | 6,20   | 6,35   | 6,52   |
| 3. Subventions  | 0,65   | 0,65   | 0,65   | 0,65   |
| 4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine                                       | 0,13   | 0,13   | 0,13   | 0,14   |
| 5. Cotisations sociales   | 0,63   | 0,64   | 0,66   | 0,68   |
| 6. Prestations sociales autres que transferts en nature                                 | 0,59   | 0,62   | 0,64   | 0,67   |
| <b>c. Solde des opérations courantes</b>  | -4,38  | -5,19  | -5,91  | -6,98  |
| <b>II. Opérations en capital</b>  | -1,22  | -1,20  | -1,24  | -1,32  |
| 1. Transferts nets en capital   | -0,29  | -0,28  | -0,32  | -0,40  |
| 2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)                 | 0,92   | 0,92   | 0,92   | 0,92   |
| <b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b> | -5,60  | -6,39  | -7,16  | -8,30  |
| en % du PIB   | -1,63  | -1,90  | -2,09  | -2,34  |